CPIE DE HAUTE AUVERGNE

Réseau d'observatoire des amphibiens en Massif Central

Observatoire des amphibiens d'Auvergne

Cantal

BILAN DES ACTIONS
- 2015 -

Partenaires scientifiques nationaux :

Partenaire national :

UNCPIE

Partenaire scientifique Régional :

Partenaires techniques :

Partenaires institutionnels :

Agence de l'eau Adour-Garonne
Etat
Conseil Régional d'Auvergne
Conseil Général du Cantal

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DE HAUTE-AUVERGNE
Association Maison des Volcans. Château Saint-Étienne. 15000 AURILLAC
Tél. 04.71.48.49.09 – FAX 04.71.48.97.40 – courriel : cpie.haute.auvergne@wanadoo.fr – site : www.cpie15.com
SIRET : 77 907 96 56 000 12 – TVA Intracommunautaire FR 21 77 907 96 56 - APE : 9499Z – Organisme de formation: 83 15 00097.15
ASSOCIATION LOI 1901 Membre de L'UNION NATIONALE DES CPIE reconnue d'utilité publique – Décret du 4 mars 1994

SOMMAIRE

Préambule 3
Rappel du projet 3
Programme réalisé en 2015 13
I Participation à la coordination du réseau Massif central 13
II Coordination de l'observatoire d'Auvergne 13
III Animation territoriale dans le Cantal 15
Volet 1 : Connaissance scientifique de la biodiversité des amphibiens, vulgarisation et diffusion de la connaissance de l'observatoire. 15
Volet 2 : Opération « Un dragon ! Dans mon jardin ? » : communication, sensibilisation et information auprès des populations régionales. 23
ANNEXES 30

Préambule

L'Observatoire des Amphibiens d'Auvergne en Massif central a été créé avec le réseau d'observatoires régionaux des amphibiens sur le territoire du Massif central, dans le cadre de l'appel à candidatures de la DATAR Massif central intitulé : « Préserver le patrimoine faunistique du territoire ». Ce projet a été réalisé sur la période 2011-2013.

En 2014, une volonté forte de tous les acteurs et partenaires de ce projet a permis de faire perdurer l'Observatoire des Amphibiens d'Auvergne au-delà du projet initial. Cette poursuite de la vie de l'Observatoire se fait avec le même esprit et les mêmes buts, même s'il a fallu en 2014 trouver des solutions techniques et financières pour pouvoir continuer les actions.
Certaines d'entre elles ont dû être revues à la baisse par pragmatisme, d'autres ont été maintenues en l'état et de nouvelles ont vu le jour.

Ce document présente donc le bilan des actions réalisées par l'Observatoire des Amphibiens d'Auvergne en Massif central sur le territoire du Cantal.

Ces différentes actions ont pu être menées en 2015 grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région Auvergne, le Conseil départemental du Cantal, la DREAL Auvergne.

Rappel du projet

Introduction

Les CPIE, qui agissent depuis plus de trente ans sur les territoires de «nature ordinaire», mobilisent leurs compétences sur différents enjeux :

- ⇨ Collecteurs et gestionnaires de données sur le patrimoine naturel et la gestion de l'espace.
- ⇨ Formateurs, sensibilisateurs, éducateurs, pédagogues.
- ⇨ Médiateurs territoriaux, assembleurs de compétences, animateurs de projets, ils interviennent à l'échelon de territoires de projet en concertation avec les acteurs publics et privés au service d'actions communes d'intérêt général.

Très mobilisés sur la **thématique de l'eau,** l'Union Nationale des CPIE et son réseau sont engagés dans de nombreux programmes de préservation de la ressource en eau et de la biodiversité aquatique, en concertation avec de multiples partenaires nationaux et territoriaux.

Par ailleurs, le dispositif national "Observatoire Local de la Biodiversité" élaboré par **l'Union Nationale des CPIE** et reconnu par le ***Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie***, positionne les CPIE **en tant que contributeurs à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité** (voir présentation du dispositif OLB en annexe).

Observatoire Local de la Biodiversité

CENTRES PERMANENTS D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

C'est dans ce contexte, que les 13 CPIE du Massif Central et 2 associations partenaires (Limousin Nature Environnement et LPO Lot) ont lancé en 2011, en réponse à l'appel à candidature de la DATAR Massif Central, **un programme intitulé :**

Réseau d'observatoires des amphibiens en Massif Central

Cet appel à candidature, prévu pour une durée maximale de 3 ans (2011-2013) a permis d'installer et de lancer les observatoires sur les 6 régions du Massif Central, au carrefour de 4 grands bassins versant hydrographiques.

➔ **En 2014, les CPIE et les associations porteuses des observatoires territoriaux ont associé les Agences de l'Eau dans la poursuite du programme engagé, en partenariat avec les financeurs régionaux (Conseils Régionaux et Généraux) et les DREAL qui soutiennent, sur les territoires, ce projet depuis sa création.**

➔ **En 2015, le CPIE de Haute-Auvergne, structure porteuse du projet dans le Cantal souhaite poursuivre ces partenariats avec les financeurs régionaux Agence de l'Eau Adour-Garonne, Région Auvergne et Conseil Départemental du Cantal.**

Répartition des porteurs des observatoires des amphibiens par Agences de bassin.

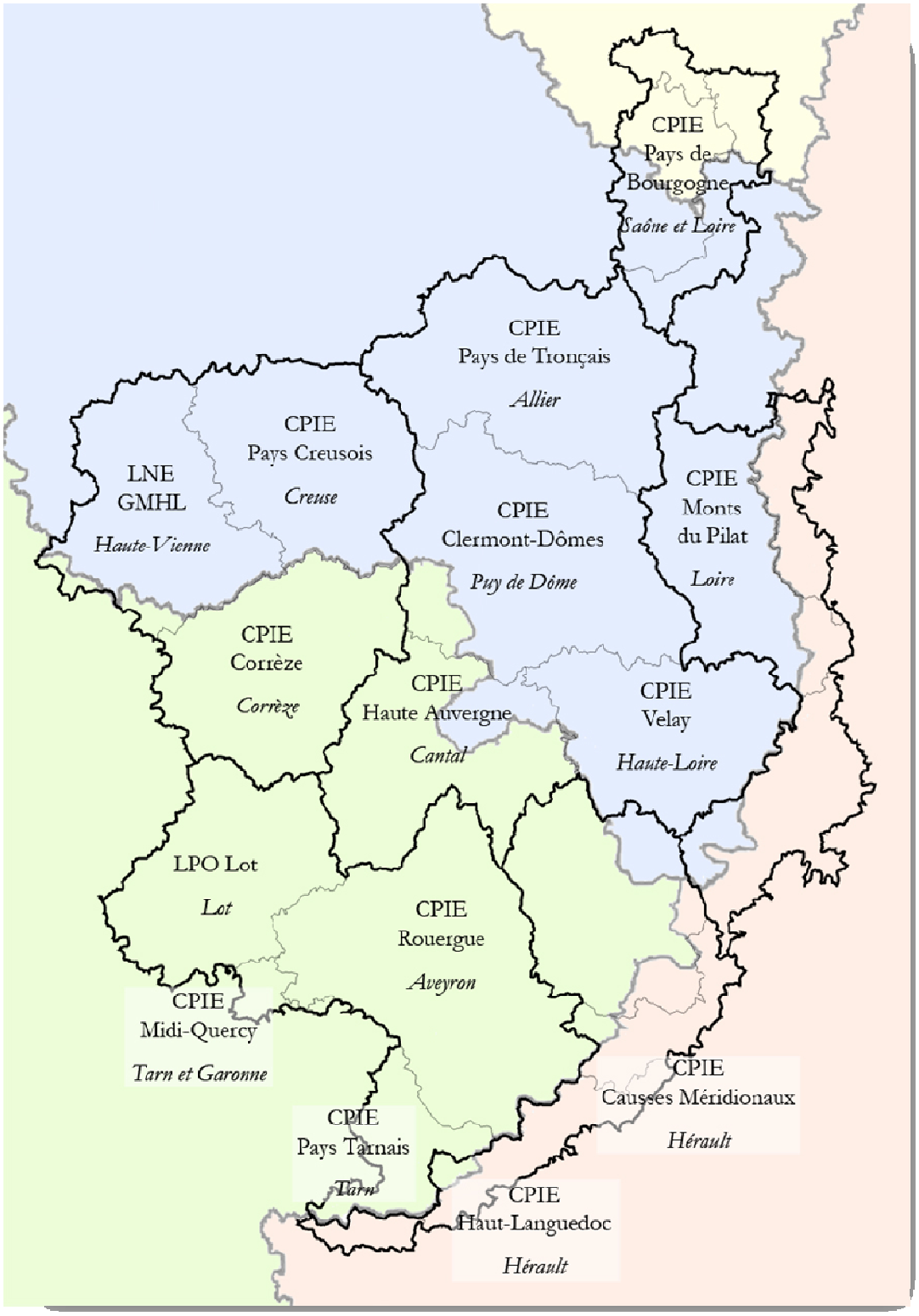

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

Agence de l'Eau Adour-Garonne

Agence de l'Eau Seine-Normandie

Les associations porteuses du programme en Auvergne

Sur le bassin Adour-Garonne, le programme du réseau d'observatoires des amphibiens répond à l'un des 3 objectifs prioritaires de l'Agence de l'Eau identifiés dans son 10ème programme :

- **Préserver la biodiversité liée aux milieux aquatiques et aux zones humides**

  ➲ **Connaissance de l'état de l'eau et des milieux aquatiques :**
  Etudes générales de connaissance et évaluation (expérimentation dans le domaine des milieux aquatiques, recherche appliquée, opérationnelle).

  ➲ **Pour le bon état des eaux, informer et sensibiliser :**
  Programme d'information et de sensibilisation (sciences participatives), mobilisation, accompagnement méthodologique et mise en réseau d'acteurs.

Associations concernées sur le Bassin Adour-Garonne

CPIE de Haute Auvergne
Coordonnateur régional
Animateur territorial Cantal

CPIE Clermont-Dômes
Animateur territorial Puy-de-Dôme

Notons qu'en raison de la taille réduite de son territoire d'actions situé dans le Bassin Adour-Garonne, le CPIE Clermont-Dômes ne sollicitera pas d'aide financière de la part de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Contexte :

Les enjeux identifiés :

➔ Les amphibiens : bio-indicateurs de l'état de la ressource en *eau*

« Espèces sentinelles » de la qualité des eaux, des pollutions, de l'eutrophisation des milieux lentiques et des variations climatiques, les amphibiens permettent d'évaluer la qualité des milieux dans lesquels ils évoluent.

Particulièrement sensibles aux perturbations et aux modifications de notre environnement, à l'instar des communautés phyto-sociologiques, les amphibiens forment des complexes particuliers qui sont directement impactés par la dégradation de la qualité des écosystèmes dans lesquels ils évoluent.

Ils sont donc aujourd'hui reconnus comme des **bio-indicateurs avérés** de la qualité de la ressource en eau, en appui de l'évaluation et la caractérisation des impacts sur les milieux humides, par les gestionnaires de l'eau.

➔ *Les amphibiens : espèces à enjeux pour la biodiversité*

« Espèces parapluie », la préservation des milieux de vie des amphibiens permet la sauvegarde de très nombreuses autres espèces animales et végétales.

Face aux menaces qui pèsent sur la biodiversité, sa conservation est devenue une préoccupation mondiale. La disparition des espèces est un phénomène normal, cependant, aujourd'hui, avec un taux d'extinction 100 à 1000 fois plus élevé que le rythme naturel, c'est l'ensemble des écosystèmes qui se trouve menacé.

Les amphibiens paient un lourd tribut :

- ⇨ 34 espèces d'amphibiens se sont éteintes dans le monde,
- ⇨ 130 ont probablement disparu,
- ⇨ 1 896 sont menacées d'extinction, soit 32 % des espèces.
- ⇨ **En France métropolitaine, une espèce d'amphibien sur cinq risque de disparaître, selon la Liste Rouge nationale des espèces menacées de l'IUCN.**

➔ *Les batrachosites : espaces aquatiques à protéger !*

« Réservoirs de biodiversité », l'omniprésence des milieux aquatiques, qui caractérise le territoire du Massif Central avec, sur ses hauteurs, la forte présence des très petits cours d'eau et des zones humides ; l'abondance des étangs, mares, fossés, prairies humides, et autres micro-habitats, complétés par le petit patrimoine vernaculaire (lavoirs, lavognes, etc...) lié à l'eau, encore très présent, forment :

- ⇨ **des réservoirs de biodiversité aquatique**,
- ⇨ **des éléments fondamentaux de la régulation du cycle de l'eau** (stockage et épuration de l'eau, prévention des crues, etc...).

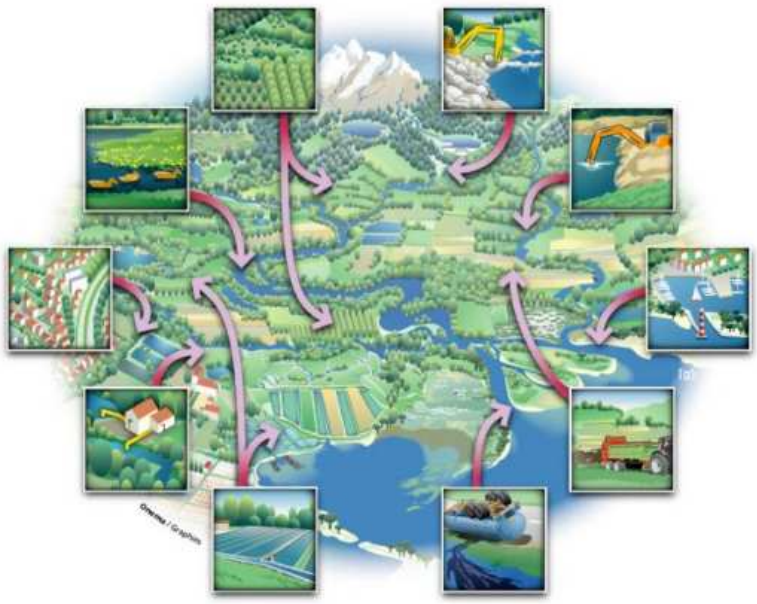

A. *Les principales causes de dégradation et destruction des milieux humides*, source : www.zones-humides.eaufrance.fr

L'effet cumulé de la destruction et la dégradation de ces milieux humides et aquatiques, engendrent, à l'échelle d'un bassin versant, des conséquences graves identifiées dans les mesures du SDAGE et de la DCE.

- ⇨ **Deux tiers de la superficie des zones humides originelles françaises ont été détruites.** En cent ans, cette disparition représente 2,5 millions d'hectares, soit trois fois la superficie de la Corse. (Bernard, P.1994.).

Ces constats soulèvent un double enjeu :

Contribuer à la préservation de la biodiversité
et à la restauration des services gratuits que rendent les milieux aquatiques et humides lorsqu'ils sont fonctionnels, diversifiés et vivants.

Objectifs poursuivis par le réseau d'observatoires :

1. **Améliorer les connaissances scientifiques** sur les amphibiens (répartition et évolution des populations).

2. **Accompagner activement la préservation, la conservation et la restauration des milieux aquatiques** favorables aux amphibiens, en impliquant les populations, les collectivités et les acteurs locaux.

3. **Animer un programme de sensibilisation et de protection** des milieux aquatiques favorables aux amphibiens en direction des populations et des acteurs territoriaux, via l'implication citoyenne et les sciences participatives.

Quelques données clés estimatives des actions réalisées 2011-2014 dans le Cantal

Plus de **50** **batrachosites inventoriés** et suivis par les observatoires sur les territoires du Cantal

Plus de **3000** **observations d'amphibiens** réalisées (programme popamphibien + observatoire permanent) sur les territoires du Cantal depuis 2011

Plus de **25** **conseils de restaurations/créations/aménagements** de batrachosites dans le cadre du programme « Un dragon dans mon jardin » sur les territoires du Cantal

Plus de **110** **observateurs** ayant transmis des observations d'amphibiens sur les territoires du Cantal

Mais également des **contributions à l'avancée des connaissances batrachologiques** (prospection d'espèces rares ou suivis particuliers).

Le programme d'action 2015 :

Le bilan des actions réalisé à l'issue des 3 premières années oriente le programme du réseau d'observatoires vers trois volets d'intervention transversaux.

Volet 1 :

Objectif :
Poursuivre le suivi scientifique de l'évolution des peuplements d'amphibiens sur le long terme (avec le protocole national de la SHF), permettant de corréler les atteintes aux milieux aquatiques à la dynamique des populations batrachologiques.

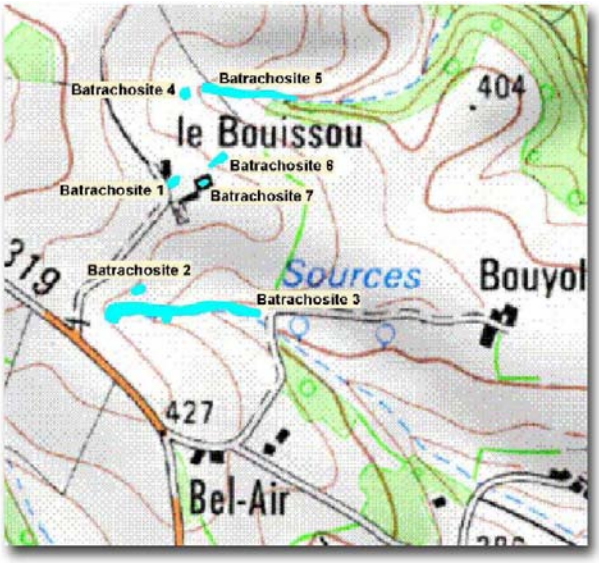

⇨ **Poursuite du suivi des aires batrachologiques** (protocole scientifique national *Popamphibien*).
- ☛ Choix de batrachosites selon une grille de sélection à partir de critères définis
- ☛ Inventaire des aires (abondance et/ou occurrence).
- ☛ Synthèse des données et analyse cartographique.

o **Poursuite des prospections ciblées sur certaines espèces** telles que Sonneur à ventre jaune, Rainette verte, Triton marbré et Pélodyte ponctué ou de contribution à des programmes de recherche.

⇨ **Transmission des données scientifiques à la SHF** pour intégration dans la base de données nationale, ainsi qu'aux différents partenaires à leur demande (DREAL, DDT, ONEMA, CEN Auvergne, SMBRC…)

⇨ **Animation et coordination des réseaux d'observateurs et de contributeurs** dans le cadre des inventaires scientifiques.

⇨ **Echanges réguliers** avec les partenaires financiers et techniques régionaux et locaux.

Volet 2 :

Objectif :
Développer le conseil et l'accompagnement des initiatives locales pour :

- ✓ **La préservation, la création et/ou la restauration** des milieux aquatiques lentiques et zones humides.
- ✓ **L'aménagement, la restauration et/ou la remise en fonction** des petits patrimoines vernaculaires favorables aux amphibiens.

⇨ **Campagne de prospection et d'identification de sites aquatiques** à enjeu pouvant entrer dans le programme de préservation.

⇨ **Programmation de conseils et d'appuis techniques personnalisés** auprès de « *dragonniers* » pour l'aménagement, l'entretien et/ou la restauration de batrachosites, auprès de publics cibles prioritaires : particuliers, collectivités et socio-professionnels œuvrant dans les milieux ruraux (agriculteurs, propriétaires d'étangs, ...).

Volet 3 :

Objectif :
Mobiliser et animer des réseaux d'acteurs sur les territoires (particuliers, collectivités, associations locales, ...), pour qu'ils s'impliquent activement dans la préservation des milieux naturels aquatiques et des amphibiens.

- ⇨ **Campagnes d'information et de communication** sur le programme de sciences participatives « Un dragon ? Dans MON jardin ! » dans le cadre de manifestations territoriales et autres interventions, en direction du grand public.

- ⇨ **Campagne de recrutement et mobilisation** d'*observateurs* dans le cadre du programme *Popamphibien* : naturalistes bénévoles, associations et autres structures publiques et privées partenaires (ONEMA, AAPPMA, CEN Auvergne ...) et de *contributeurs* « tout public » dans le cadre de l'inventaire permanent.

- ⇨ **Participation/échanges, temps de partage des connaissances** avec les acteurs des territoires (SHF, CEN Auvergne, ONCFS, ONF, SMBRC, FDAPPMA, Fédérations de chasse, DREAL, LPO Auvergne, associations naturalistes, etc.) ; participation à la déclinaison régionale du PNA Sonneur à ventre jaune ; animation de l'actualisation de la Liste Rouge Régionale des Amphibiens d'Auvergne.

- ⇨ **Mutualisation** des savoirs et savoirs faire, **échanges et rencontres** pédagogiques et scientifiques du réseau d'observatoires à l'échelle du Massif Central et d'Auvergne.

- ⇨ **Conception et suivi d'outils** de communication et d'outils pédagogiques et méthodologiques pour les observatoires.
  - Suivi et enrichissement du site Internet www.amphibiens-massif-central.org
  - Conception et développement des supports de communication (posters, dépliants, diaporamas, fiches espèces et milieux, ...).

HAUTE AUVERGNE

Programme réalisé en 2015

I Participation à la coordination du réseau Massif central

Cette coordination à l'échelle du Massif n'a pas pu être financée en 2015. Toutefois, elle a tout de même été maintenue, dans une forme allégée, pour assurer une cohérence territoriale et temporelle des actions des Observatoires d'Amphibiens.

Coordination scientifique et méthodologique :

- ➔ Echanges ponctuels sur les aspects techniques et scientifiques (méthodes d'inventaire, échange d'informations bibliographiques, critères de détermination...)
- ➔ Participation au travail sur le site internet du réseau des Observatoires des amphibiens en Massif central.

II Coordination de l'observatoire d'Auvergne

La coordination au niveau de l'Auvergne a été maintenue au niveau de l'année passée. C'est le minimum afin de pouvoir coordonner les actions batrachologiques dans la région Auvergne afin qu'elles soient plus pertinentes et efficaces.

Coordination avec les référents territoriaux

- ➔ Echanges techniques et méthodologiques autour des actions de communication en Auvergne.
- ➔ Echanges techniques sur les protocoles de suivis.
- ➔ Réunions téléphoniques régulières.
- ➔ Veille bibliographique pour le réseau.
- ➔ Nombreux échanges sur les actions scientifiques et de collecte de données.
- ➔ Echanges sur les partenariats régionaux en cours ou à venir.
- ➔ Coordination des échanges avec les partenaires régionaux.

Echanges avec les partenaires régionaux

- ➔ Travail sur les conventions de partenariat (LPO Auvergne, ONF, CEN Auvergne, PNR...).
- ➔ Animation et suivi de la partie Amphibiens du site Faune-Auvergne de la LPO Auvergne.

➔ Echanges d'informations avec les partenaires régionaux (associations, DREAL, collectivités).
➔ Réponses à des sollicitations (demandes d'avis d'expert, participation aux réflexions régionales sur les échanges des données naturalistes...).
➔ Organisation commune avec le CEN Auvergne de la déclinaison de l'opération nationale « Fréquence Grenouille ».
➔ Participation au comité de pilotage de la déclinaison régionale du Plan d'actions sur le Sonneur à ventre jaune.
➔ Participation aux réunions de réflexion sur la mise en place du SINP en Auvergne.
➔ ...

Le partenariat avec la LPO Auvergne dans le but d'agir ensemble pour connaître et préserver la biodiversité auvergnate se concrétise par :

➔ Animation de la partie Amphibiens du site Faune-Auvergne
➔ Vérification et validation des données saisies dans Faune-Auvergne
➔ Echanges de données
➔ Valorisation des travaux de chaque structure
➔ Participation à la journée Faune-Auvergne
➔ Participation au Conseil scientifique

III Animation territoriale dans le Cantal

Volet 1 : Connaissance scientifique de la biodiversité des amphibiens, vulgarisation et diffusion de la connaissance de l'observatoire.

Objectif général : Améliorer les connaissances naturalistes sur la batrachofaune par des études scientifiques.

⇨ Action 1 : Etude scientifique batrachologique avec le programme «POP-AMPHIBIEN» sous le patronage du MNHN et de la SHF.

Objectif opérationnel :
Analyser l'évolution des populations batrachologiques, les conséquences des mesures de gestion et du réchauffement climatique. Ce programme implique, de ce fait, une action de longue durée, environ 10 ans, pour obtenir des résultats significatifs :

- ➔ Identification et suivi des populations et des batrachosites avec la réalisation d'inventaires permettant d'alimenter les bases de données de l'observatoire national sur les amphibiens en partenariat avec la SHF et le MNHN.

- ➔ Synthèses et analyses des données recueillies.

Programme d'actions réalisé :

Inventaire des aires batrachologiques :

2015 correspond au deuxième passage sur les aires inventoriées en 2013. Ce deuxième passage a été effectué par la même personne qu'en 2013 (Nicolas Lolive). Nicolas Lolive a parfois été accompagné de bénévoles, cela ayant permis de les former ou les perfectionner à la détermination des Amphibiens ; augmentant ainsi le nombre d'observateurs compétents sur le territoire.

Nous tenons à souligner le très bon accueil que nous ont réservé les propriétaires et gestionnaires des sites ; nous les en remercions vivement car sans cela, ce travail n'aurait pas été possible.

Méthodologie mise en place :

- ➔ Application du protocole Popamphibien communautés (Mare-Popamphibien).
- ➔ Trois visites de 4h maximum chacune par aire dans l'année, dont les deux premières de nuit.
- ➔ Espacement des visites dans le temps et choix des dates de passage sur site en fonction des périodes de reproduction des cortèges d'espèces d'Auvergne.
- ➔ Période d'inventaires généralement comprise entre mars et juin, avec cependant des possibilités de débordement liées aux contraintes météorologiques.

Nota : Une attention particulière est portée sur le respect du protocole Chytridiomycose, afin de ne pas participer à la propagation cette maladie.

Résultats :

Les quatre aires suivies en 2015 se situent sur les communes de Saint-Julien-de-Toursac, Le Monteil, Saint-Georges et Massiac. 2015 constitue la deuxième année d'inventaire des ces aires dans le cadre du protocole. Il serait toutefois prématuré de tirer des conclusions quant à l'évolution des peuplements batrachologiques de ces aires. A ce stade du suivi (deux années), nous pouvons faire quelques constations, remarques et suppositions qui seront ou non confirmées à l'avenir. Ces aspects sont traités plus loin dans les analyses succinctes des résultats de chaque aire.

Les résultats sont présentés de façon synthétique dans le tableau suivant.

	Saint-Julien-de-Toursac	Le Monteil	Saint-Georges	Massiac
Salamandre tachetée				
Triton palmé				
Triton crêté				
Triton marbré				
Sonneur à ventre jaune				
Crapaud accoucheur				
Crapaud gr. commun/épineux				
Crapaud calamite				
Rainette verte				
Grenouille agile				
Grenouille rousse				
Grenouilles "vertes"				

Tableau 1 : Résultats synthétiques des inventaires du programme PopAmphibien en 2015 dans le Cantal (case colorée = présence de l'espèce)

Les inventaires nous ont permis de contacter quasiment l'ensemble des espèces connues dans le département (tableau 1). Nos aires apparaissent donc relativement représentatives du potentiel batrachologique départemental car seule le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) est manquant. Notons que ce dernier, malgré sa grande rareté dans le Cantal est présent dans une des aires suivies les années paires.
Notons que les Grenouilles « vertes » (*Pelophylax sp.*) n'ont pas été déterminées précisément compte-tenu de la difficulté que cela représente dans le cadre de ce protocole.
Précisons également que le Crapaud épineux (*Bufo spinosus*), qui avait été élevé au rang d'espèce récemment, a finalement été maintenu pour le moment comme une sous-espèce du Crapaud commun (*Bufo bufo*). Nous avons fait le choix de regrouper les deux sous-espèces possiblement présentes sur le territoire en Crapaud gr. commun/épineux.

Avec les 8 aires suivies actuellement dans le Cantal nous avons une vision représentative de la batrachofaune départementale. La poursuite de ces suivis nous apportera donc des informations pertinentes sur l'évolution de ce peuplement batrachologique.

Toutefois, l'augmentation du nombre d'aires suivies ne pourrait être que bénéfique à la robustesse et à la pertinence des analyses. Cela permettrait également de s'affranchir de possibles problèmes survenant sur un des sites suivis actuellement.

A notre connaissance, aucune donnée récente de Triton alpestre (*Ichtyosaura alpestris*), de Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*) et de Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) ne permet de dire que ces espèces sont actuellement présentes dans le département. Si les deux premières semblent vraiment absentes du département, il convient d'être plus prudent pour la troisième. Même si quelques recherches ciblées du Pélodyte ponctué ont été menées en 2014 dans le Cantal, l'espèce reste inconnue du département. Toutefois, ces résultats négatifs ne sauraient prouver définitivement son absence de notre territoire.

Analyse succincte des résultats pour chaque aire suivie en 2015 dans le Cantal :

Aire de Saint-Julien-de-Toursac (Naucaze):

En 2015, 7 espèces ont été inventoriées sur cette aire. Seul le Triton marbré (*Triturus marmoratus*) découvert en 2013, n'a pas été observé en 2015. Cette absence d'observation pourrait s'expliquer par des modifications survenues dans les milieux où il avait été vu en 2013. En effet, les milieux d'observation (petite mare et fossé) ont peu de profondeur et se sont asséchés dès le début de l'été. En 2013, nous pensions que « des mesures pour conforter des sites de reproduction connus ou possibles seraient pertinentes » ; c'est d'autant plus vrai après la campagne 2015.

Aire 5 – Saint-Julien-de-Toursac – Naucaze

Notons qu'un site a été entretenu par coupe d'une partie des ligneux le bordant et un petit curage semble-t-il. Cette la mare maçonnée paraît aujourd'hui plus favorable aux amphibiens et notamment au Triton marbré.

Il parait très étonnant de ne pas avoir contacté de « Grenouilles vertes » sur le grand plan d'eau…

Les prochains suivis nous permettrons de mieux comprendre ce qu'il se passe sur cette aire.

Aire de Le Monteil (Chastel-Marlhac) :

Cette aire très particulière en termes de milieux disponibles n'abrite pas une diversité très importante. 7 espèces ont déjà été vues sur l'aire mais en 2015, seulement 7 ont pu observées. Le Crapaud gr. commun/épineux (*Bufo bufo/spinosus*) n'a toujours pas été revu et, plus étonnant, le Crapaud calamite (*Epidalea calamita*) n'a pas été observé.

Ce dernier fait pose de réelle question car le site était connu pour abriter une population importante de Crapaud calamite. Le peu d'observations en 2013 et la non-observation en 2015 sont intrigantes. Ceci n'est pas forcément

Aire 6 – Le Monteil – Chastel-Marlhac

alarmant pour cette espèce à reproduction « explosive » qui se reproduit quand les conditions climatiques lui sont favorables.
Notons que tous les sites étaient à sec lors du dernier passage au début du mois de juillet et que des traces de brûlis ont été notées au niveau de la petite mare.
La poursuite du suivi est donc particulièrement importante pour comprendre comment fonctionne le peuplement batrachologique de cette aire.

Aire de Saint-Georges (Mares de Grisols) :

En 2015 seulement 4 espèces ont été observées dans cette aire. Le Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*) n'a pas été contacté et le Crapaud gr. commun/épineux (*Bufo gr. bufo/spinosus*) est encore une fois absent de ce site qui lui est favorable... La population de Triton crêté (*Triturus cristatus*) semble toujours importante avec tous les sites favorables occupés. Un dépôt de déchets organiques a été observé sur un des sites. La dernière visite de l'année a permis de constater que la quasi-totalité des sites étaient à sec ou en cours d'assèchement. La reproduction des Triton crêté a due être très perturbée voire même réduite à néant cette année très particulière. La Mare principale est presque totalement envahie de prêle, une opération de curage partiel serait à mener afin de regagner en profondeur d'eau libre, éléments favorable au Triton crêté.

Aire 7 – Saint-Georges – Grisols
(mare principale avec prêle)

Aire de Massiac (Chalet et Alagnon) :

7 espèces ont été recensées dans cette aire en 2015. Ce chiffre est identique à celui de 2013 mais en fait, une espèce nouvelle y a été observée, la grenouille rousse (*Rana temporaria*), alors que le Crapaud calamite (*Epidalea calamita*) n'a pas été revu.

Ce sont donc 8 espèces qui ont été inventoriées dans cette aire depuis le début des suivis.

Le manque d'eau de 2015 a provoqué l'assèchement complet de la petite mare de Chalet et il restait très peu d'eau dans la grande.

La prolifération extrême de l'Elodée du Canada dans la grande mare est problématique car il reste très peu d'eau libre en pleine saison quand le niveau de la mare est bas.

Aire 8 – Massiac – Chalet
(grande mare « remplie » d'Elodée du Canada)

Comme prévu dans le protocole, les prochains inventaires sur ces quatre aires auront lieu en 2017.

NB : Nous ne pouvons rien conclure quant aux changements que nous avons pu constater lors de cette deuxième année de suivi sur ces 4 aires. Il faut que ce suivi se poursuive encore sur plusieurs années pour que nous puissions avoir une bonne vision de la batrachofaune des aires et de son évolution.

Localisation des aires inventoriées dans le Cantal en 2015

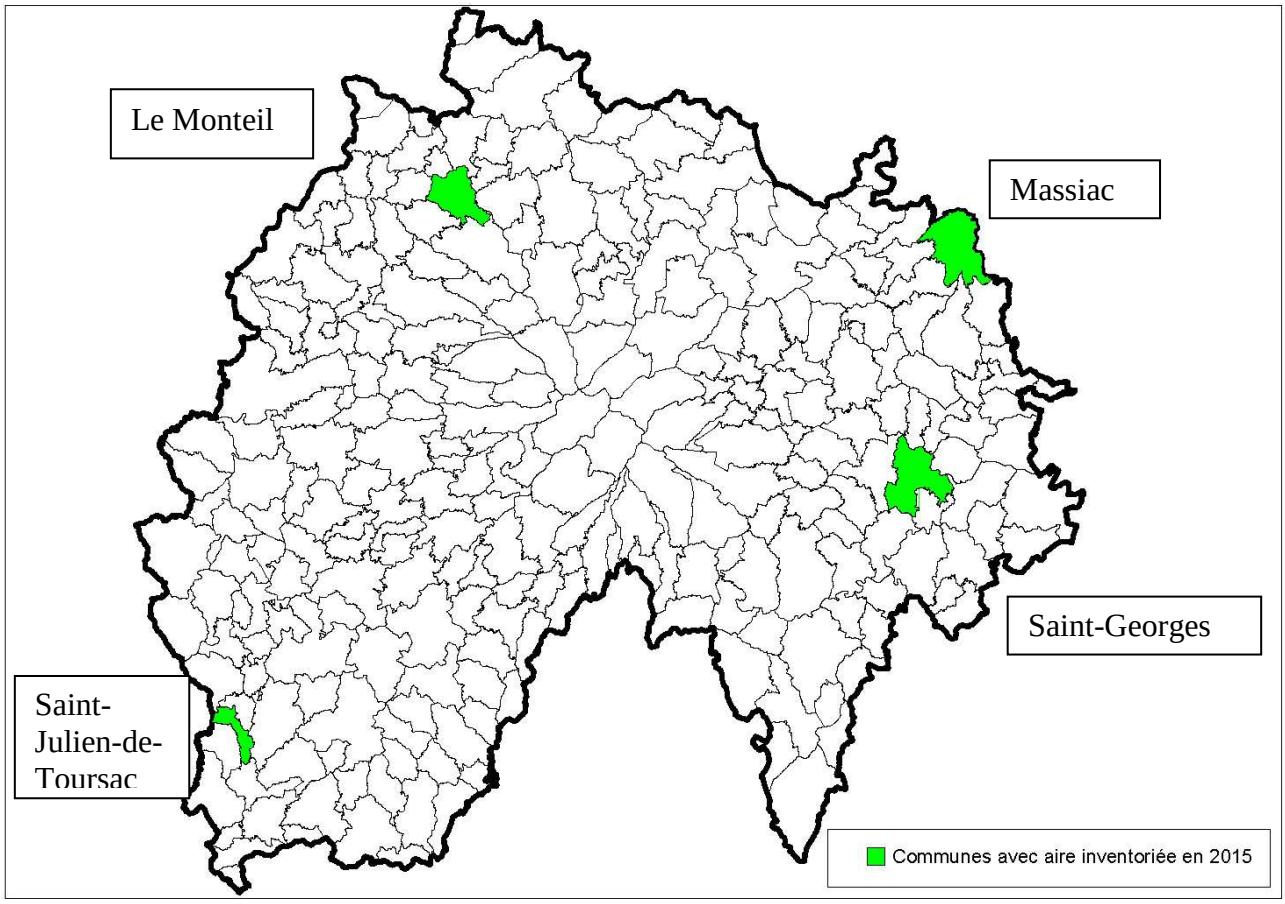

Facteurs de réussite :

- ✓ Grande diversité de milieux
- ✓ Très bonne représentativité de la faune batrachologique cantalienne
- ✓ Très bon retour des propriétaires et des gestionnaires
- ✓ Implication des acteurs locaux dans le choix des aires et l'accompagnement de la démarche
- ✓ Une partie des sites est gérée par des partenaires soucieux de préserver la diversité batrachologique

Contraintes, limites :

- ✓ Le manque de moyens ne permet pas pour l'instant d'augmenter encore le nombre d'aires suivies

Grenouille verte juvénile (Massiac)

⇨ Action 2 : Création et animation d'un réseau d'observateurs qualifiés dans le Cantal

Objectif opérationnel :
Associer à l'observatoire des partenaires capables de s'investir dans la réalisation d'inventaires sur des territoires qu'ils connaissent bien ou dont ils assurent la gestion ou le suivi.

➔ Coordination et suivi d'un réseau régional d'observateurs constitué :
- de personnes bénévoles naturalistes,
- d'associations et autres structures publiques et privées régionales (Sociétés herpétologiques, CEN, DREAL, ONF, ONCFS, ONEMA, PNR, lycées agricoles, AAPPMA, ...).

Programme d'actions réalisé :

Partenariats établis ou en cours de formalisation :

En 2014, des partenariats ont été mis en place et/ou initiés afin d'impliquer des bénévoles et des institutions dans le suivi des aires ou dans l'inventaire permanent.

➔ Actions dans le cadre de la convention de partenariat signée en 2012 avec la LPO Auvergne :
Animation de la partie "Amphibiens" du site Faune-Auvergne de la LPO Auvergne (vérification des données, conseils, construction d'outils d'aide à la détermination, animation de la partie « Amphibiens » du site...).
Préparation et/ou participation aux conseils scientifiques de la LPO Auvergne des 7 mars et 10 octobre.
➔ Signature d'une convention de partenariat avec le CEN Auvergne concernant l'échanges de données batrachologiques.
➔ Contact et travail avec d'autres structures dans l'optique de conclure des conventions de partenariat (ONF, PNRVA...).

Animation d'un réseau d'observateurs et de structures :

La constitution d'un réseau permet de coordonner, d'orienter les différents travaux concernant les amphibiens dans le département. C'est également une source de motivation pour les personnes et les structures y participant par la création d'une certaine émulation sur la thématique. Et bien évidemment, cela permet d'améliorer la collecte d'informations tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

➔ Accompagnement des observateurs et des structures par de très nombreux échanges.
➔ Participation à des rencontres naturalistes pour former et informer les observateurs.
➔ Réponses aux sollicitations et questionnements de membres du réseau.
➔ Réflexions sur l'organisation de formation aux techniques d'inventaire et d'identification des Amphibiens.

Facteurs de réussite :

- ✓ Présence sur le territoire de structures ou personnes s'impliquant bénévolement ou dans le cadre de leurs activités dans la dynamique d'inventaires.
- ✓ Présence de structures souhaitant vivement nouer des partenariats forts avec l'Observatoire (CD Cantal, LPO Auvergne, CEN Auvergne, ONF, SMBRC, PNRVA, ONEMA, ONCFS, fédération des AAPPMA …).

Contraintes, limites :

- ✓ Nécessité de fédérer les actions et initiatives existantes afin de les rendre cohérentes entre elles.
- ✓ La circulation des informations ne se fait pas toujours de façon fluide.
- ✓ La mise en place opérationnelle des partenariats prend parfois du temps.

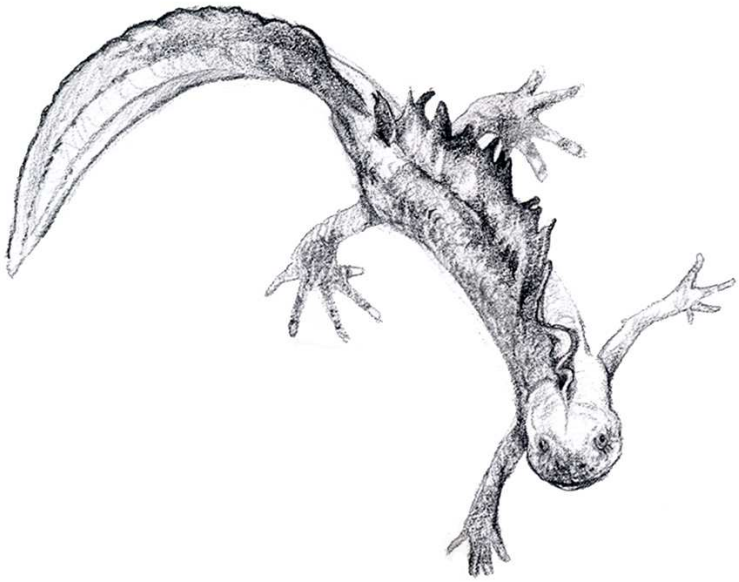

Volet 2 : Opération « Un dragon ! Dans mon jardin ? » : communication, sensibilisation et information auprès des populations régionales.

Objectif général : Animation d'un programme de sensibilisation en direction des populations et acteurs régionaux et des actions de protection des milieux favorables aux amphibiens via l'implication citoyenne et les sciences participatives.

⇨ Action 1 : Création et diffusion d'outils de communication

Objectif opérationnel :
Constituer et diffuser l'information environnementale ; sensibiliser aux enjeux sur la ressource en eau et à la biodiversité, à travers notamment :

- ➔ La diffusion de l'opération « Un dragon ! Dans mon jardin ? » sur l'ensemble des territoires concernés, avec la création et la diffusion d'outils de communication : flyers, posters, affiches, presse/médias, sites Internet, etc... (Charte graphique et de communication développée dans le réseau national des CPIE).
- ➔ Le développement d'animations d'éducation et de sensibilisation tout public (milieu scolaire, CLSH et grand public).

Programme d'actions réalisé :

1° Diffusion de l'opération :

➔ **Diffusion des supports de communication (affiches, posters, dépliants)**

➔ **Alimentation de pages dédiées sur le site Internet du CPIE de Haute Auvergne.**

➔ **Alimentation du site Internet dédié Massif central (www.amphibiens-massif-central.org).**

➔ **Animation de la partie Amphibiens du site Faune-Auvergne** dans le cadre du partenariat avec la LPO-Auvergne (rédaction de pages dédiées aux amphibiens, mise à disposition d'outils de détermination, vérification et validation des données, rédaction de texte pour la rubrique «actualités »...).

➔ **Diffusion par l'intermédiaire de différents médias** (presse, télévision, bulletin municipal, publications des structures partenaires, site internet des structures partenaires, médiathèques...). Nous avons notamment participé à la réalisation d'articles réguliers (2 en 2015) dans la revue Patrimoni (rédaction par le CPIE du Rouergue).

➔ **Partenariat pour la diffusion** des supports avec le **Muséum des Volcans d'Aurillac.**

2° Développement d'animations grand public

Salon de l'Eau à Arpajon-sur-Cère

➔ **Animation et communication auprès du grand public lors du 3ème salon de l'Eau à Arpajon-sur-Cère les 27 et 28 février.**

- ✓ Animation autour de l'exposition « les Amphibiens d'Auvergne ».
- ✓ Conception et réalisation d'animations pour des classes de CM2 et de Collège
- ✓ Mobilisation de la population pour l'inventaire permanent dans le cadre de l'opération.
- ✓ Distribution des outils de communication.

350 personnes touchées.

Exposition et stand au Salon de l'eau

Opération nationale « Fréquence Grenouille » : l'efficacité du partenariat avec le CEN Auvergne

➔ **Animation et communication auprès du grand public lors d'une soirée aux mares de Chalet à Massiac le 7 mai.**

- ✓ Sortie crépusculaire sur le terrain.
- ✓ Présentation des Amphibiens, de leur écologie, e leur biologie et des enjeux de conservation de leur milieux de vie
- ✓ Mobilisation de la population pour l'inventaire permanent dans le cadre de l'opération.
- ✓ Conseils pour l'accueil et le maintient d'Amphibiens chez soi.

15 personnes touchées.

Journée Mondiale des Zones Humides (1er février)

➔ **Animation et sensibilisation du grand public lors d'une soirée consacrée à la préservation des zones humides**

- ✓ Conférence sur les zones humides en partenariat avec le Muséum des Volcans d'Aurillac, les enjeux concernant les amphibiens y ont été largement abordés.
- ✓ Mobilisation de la population pour l'inventaire permanent dans le cadre de l'opération.

20 personnes touchées

Foire Ecobiologique d'Ytrac (10 mai)

➔ **Animation d'un stand consacré à la biodiversité en général et aux amphibiens en particulier**

- ✓ Présentation de l'exposition « Les Amphibiens d'Auvergne ».
- ✓ Mobilisation de la population pour l'inventaire permanent dans le cadre de l'opération.

150 personnes touchées

⇨

Facteurs de réussite :

- ✓ Bénéfice d'expériences d'autres CPIE engagés dans des démarches d'Observatoire Local de la Biodiversité.
- ✓ Le CPIE est bien implanté sur le territoire cantalien et participe à de nombreuses animations destinées à différents types de public.
- ✓ Les structures partenaires ont bien relayé l'information dans leur réseau.
- ✓ Très bons retours des médiathèques.
- ✓ La co-construction d'une campagne de communication régionale, la mutualisation des outils et les échanges réguliers au sein des équipes des CPIE d'Auvergne permettent une émulation et des retours d'expériences d'une grande richesse, qui participent de la qualité globale de l'opération.
- ✓ Partenariat très efficace avec le CEN Auvergne.

Contraintes, limites :

- ✓ Les retours d'informations suite à ces actions sont moins importants qu'escompté.

Amplexus de Crapaud calamite (Chastel-sur-Murat)

Action 2 : Programme de participation citoyenne aux sciences de la nature: « la biodiversité dans le quotidien des habitants et des collectivités »

Objectif opérationnel :
Permettre la participation et l'implication de la population et des acteurs locaux (collectivités, associations, établissements scolaires, agriculteurs et autres socioprofessionnels) dans l'identification et la conservation des espèces d'amphibiens et des biotopes aquatiques et terrestres, avec :

➔ La création et le développement du programme de participation citoyenne aux sciences de la nature : «Un dragon ! Dans mon jardin ? », décliné en « Un dragon ! Dans mon village ? » pour les collectivités dans le cadre d'un inventaire permanent des amphibiens.

➔ Les conseils, appuis techniques et suivis pour la création de mares et la préservation et la restauration des milieux lentiques et du petit patrimoine lié à l'eau spécifiques à chaque région.

Programme d'actions réalisé :

1° Programme de sciences participatives : « Un dragon ? Dans mon jardin ? »

Le programme « Un dragon ? Dans mon jardin » permet d'alimenter l'inventaire permanent des amphibiens d'Auvergne.
Ce dernier permet de faire le point sur la connaissance des amphibiens et ainsi, il alimente la réflexion afin :

- d'orienter les recherches futures (espèces et zones à prospecter) ;
- d'évaluer l'abondance et la fréquence des différentes espèces ;
- d'évaluer les enjeux liés aux espèces et à leurs milieux de vie ;
- d'aider les partenaires dans leurs choix pour une meilleure prise en compte des amphibiens et de leurs milieux de vie ;
- de réfléchir aux actions futures afin qu'elles soient les plus pertinentes possible
- ...

Inventaire permanent des amphibiens d'Auvergne :

➔ **Données issues du protocole Popamphibien, des structures partenaires, des naturalistes et du grand public.**
➔ **Notons que le partenariat avec la LPO Auvergne pour l'animation de Faune-Auvergne contribue grandement à l'alimentation de l'inventaire permanent.**
➔ **Le partenariat d'échanges de données avec le CEN Auvergne, effectif en début d'année 2015, permet une augmentation significative de la récolte de données.**
➔ **Le partenariat avec le SMBRC permet également le recueil de données**
➔ **De nouveaux partenariats sont encore attendus.**

Fin 2015, le nombre de personnes ayant transmis des observations à l'Observatoire, quelque que soit le moyen utilisé, a augmenté de façon importante (+ 35%), dépassant 185. Ceci s'explique à la fois par le travail de sensibilisation et de formation réalisé par l'Observatoire mais aussi par la concrétisation de partenariats efficaces et constructifs.

Nous avons récolté fin 2015 plus de 4200 données. Environ 800 données ont été collectées en 2015 ce qui semble être ce que nous pouvons espérer en rythme normal d'acquisition de données. Cette progression est due en partie aux partenariats noués qui sont indispensables pour avoir une bonne vision de la batrachofaune cantalienne.
Ce rythme soutenu d'acquisition de données accroît la pertinence de l'inventaire permanent et les analyses que nous pouvons faire de celui-ci.

- ✓ **Une cartographie de chaque espèce accompagnée d'un commentaire succinct est présentée en annexe.**

Facteurs de réussite :

- ✓ Richesse de milieux favorables aux amphibiens dans le Cantal.
- ✓ Intérêt des particuliers pour des espèces qu'ils rencontrent régulièrement mais connaissent mal.
- ✓ Intérêt des naturalistes pour un programme d'inventaire d'un groupe faunistique mal connu dans le département.
- ✓ Des découvertes qui motivent les observateurs à contribuer à l'observatoire.
- ✓ Divers partenariats (LPO Auvergne, CEN Auvergne, SMBRC) qui fonctionnent très bien.
- ✓ Intérêt des collectivités pour valoriser leur patrimoine et leur biodiversité locale.
- ✓ Intérêt des partenaires pour échanger sur cette thématique.

Contraintes, limites :

- ✓ Difficultés de détermination de certaines espèces, même sur photo : données non prises en compte dans l'inventaire permanent.
- ✓ Dialogue nécessaire auprès du public pour limiter le dérangement et prévenir les manipulations (majorité d'observateurs non titulaires d'autorisations de capture d'espèces protégées).
- ✓ Malgré un grand progrès, le grand public peut encore parfois avoir du mal à transmettre l'information en se disant "ça ils connaissent surement déjà, donc cela ne servira à rien de leur dire".
- ✓ Les observations d'espèces difficiles à déterminer sont peu transmises par les dragonniers…
- ✓ Même cela évolue un peu, peu de retours pour les espèces discrètes.
- ✓ Regard sur les amphibiens encore parfois entaché de préjugés (gluants, sales, dangereux, etc.).

Fin 2015, l'Observatoire des Amphibiens d'Auvergne détient des informations batrachologiques sur 217 communes du Cantal, ce qui représente 83,5 % des communes du département.
L4augmentation de la couverture se poursuit mais à un rythme plus réduit ce qui s'explique aisément par le nombre de communes sans données qui décroît. Cette baisse de la progression de la couverture communale illustre le besoin de réaliser des prospections ciblées dans les communes vides afin de combler les manques rapidement.
Notons toutefois que la batrachofaune de ces 217 communes n'est pas connue exhaustivement.

L'amélioration de la transmission des données, les nouveaux partenariats et de nouveaux projets devraient permettre de compléter la couverture géographique.

2° Conseils et appuis techniques auprès de dragonniers et autres partenaires

Le CPIE de Haute Auvergne a également été sollicité par des particuliers pour apporter son expertise dans le conseil de gestion, la restauration et/ou la création de milieux aquatiques favorables aux amphibiens.

Parmi ces demandes, citons pour exemple les échanges concernant le Lac du Pêcher (Chavagnac) et la mortalité importante d'Anoures lors de la migration post nuptiale. Suite à nos premiers échanges, les particuliers riverains et utilisateurs du site qui nous avaient contactés ont construit un projet global afin de réfléchir et d'améliorer la gestion du site dans le but de préserver les amphibiens et l'ensemble de la biodiversité du Lac.

De plus, l'Observatoire a été sollicité à plusieurs reprises pour son expertise afin d'aider les services de l'Etat et des collectivités dans l'instruction de dossiers, et par des structures privées.
Il s'agit la plupart du temps de vérifier que la problématique batrachologique a bien été prise en compte dans les projets d'aménagement, contribuant ainsi à la préservation directe des Amphibiens.

Localisation de l'ensemble des données récupérées
(Jusqu'à fin décembre 2015)

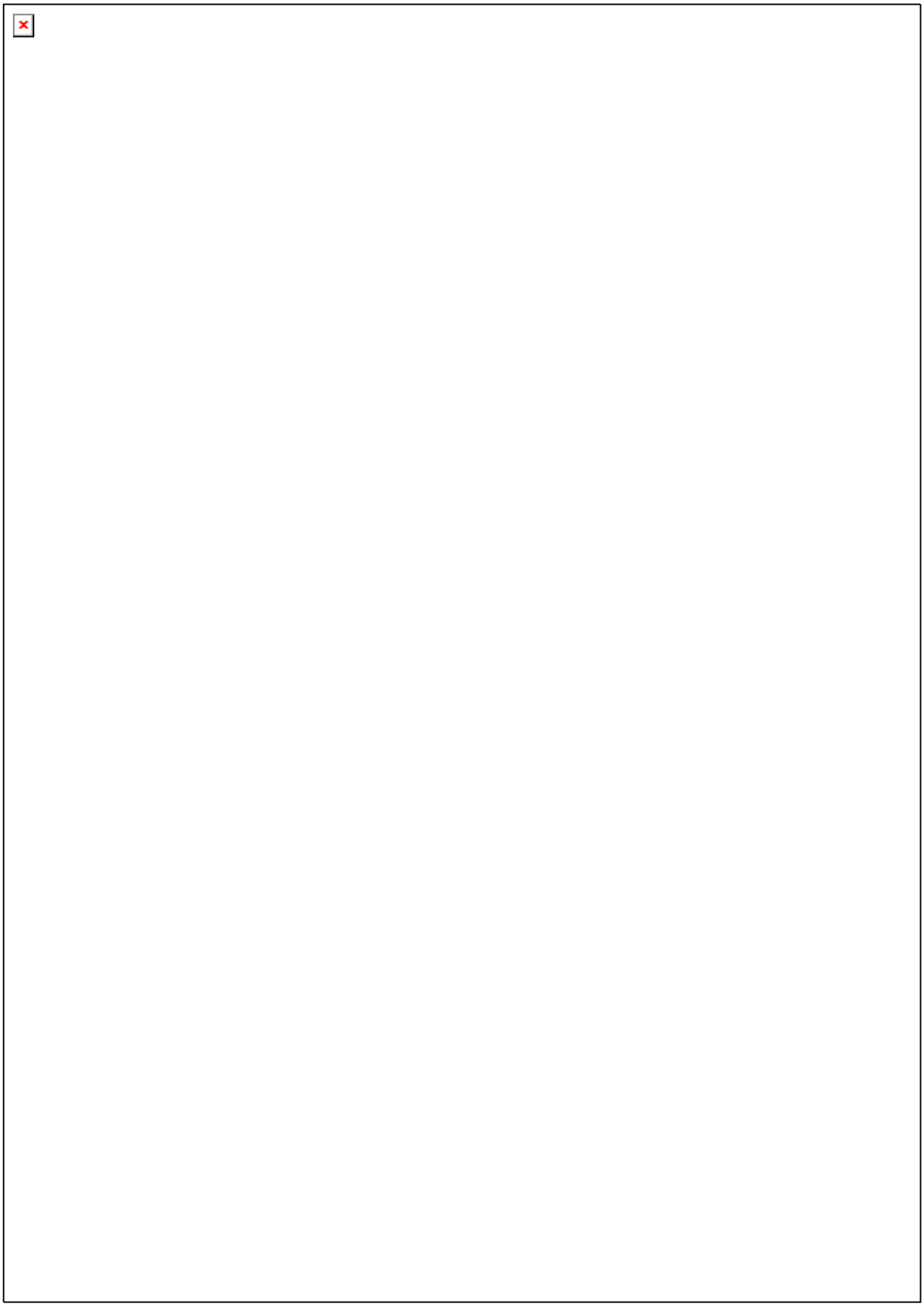

ANNEXES

➔ **Liste des dragonniers et observateurs**
➔ **Cartes cantaliennes de répartition communale des différentes espèces**
➔ **Diffusion par les médias**
➔ **Demandes de restauration/création de batrachosites par dragonniers**

Larve de Salamandre – Marais du Cassan et de Prentegarde, Lacapelle-Viescamp

Liste des dragonniers et observateurs (2011-2015)

Cette liste représente l'ensemble des personnes nous ayant transmis des informations batrachologiques et ce quel que soit le moyen (mél, téléphone, Faune-Auvergne, SMBRC, CEN Auvergne…).

Nous remercions l'ensemble de ces personnes pour leur contribution à l'amélioration des connaissances et à la préservation des amphibiens et de leurs milieux de vie :

ALBESSARD J., ALCOUFFE S., ANONYME, ARQUILLIERE L., BARATAUD J., BAUDART B., BAYOL C., BEC J., BELENGUIER L., BERNARD A., BERNARD M., BERRONEAU M., BILLOT R., BLANCHON Y., BOCH M., BOSCUS T., BOULAY B., BOURSANGE S., BRUEL E., BRUGEROLLE T., BUCHERT P. et E., BUR S., CAMBRIELS J., CAUCAL G., CEAUX S., CHAPELLIER P., CHERIE C., CHERPEAU A., CHEVALIER P., CHIROT M., CHIROT N., CIVIALE S., CLEMENT M., COLLEU M.A., CORBIERE A., COTTIN N., COULLET O., COURNIL T., COUSTEIX R., COUTURIER J.B., COUVIDAT S., CUDENNEC F., DALLONGEVILLE M., DE REINACH HIRTZBACH J., DARNIS T., DAUPHIN J., DAUPHIN Y., DELAGREE J.Y., DELPON G., DENEFLE A., DESCHAUME N., DESECURES R., DHUICQUE V., DOUCET S., DUBOC P., DUMOULIN N., DUPOUX E., DUPUY F., DURAND S., EMBERGER F., ESNOUF S., FABRE B., FAIN J., Famille FIALON, FASCIODA E., FONT Y., FREISZ A., FREISZ M., FRESNEAU N., GAL N., GALAND N., GARDIEN S., GAZEL S., GENTIL J.C., GIGAULT J.C., GILARD B., GILBERT B., GIORDANENGO P., GIRARD L., GOMA V., GREGOIR C., GUILLEMIN M., HANNOK A., HEDEL A., HEINERICH S., HOUVILLE M., HUBERT-MARQUEZ S., JANISECK S., JORLAND V., LAGE B., LALLEMAND P., LALLEMANT J.J., LAPRUN M., LARTIGUE J.M., LAUCOIN V., LAURENT Y., LE CORGUILLE L., LE ROUX G., LEBLANC O., LEGE V., LEGRAND R., LEGUILLON F., LEMAIRE L., LEMARCHAND C., LEROY T., LOLIVE N., LONG B., LONJOU A., LONJOU M.P. et ses élèves, LOOS M., LOUVRADOUX M., LUSSERT J., MALY L., MARANGIO J., MARQUANT V., MARQUET Q., MERLAND F., MICHON A., MOLINIER V., MULLER S., NAUDIN I., NAVARRON B., ORIOL F., OUGIER S., PAGES D., PANTAROTTO T., PARROT GIBERT M., PERROCHEAU D., PETERA H., PEUCHLESTRADE V., PEYRACHE P., PICQ H., PLANQUE V., POUVARET S., PRADEL C., PREVITALI P.-F., RAIMBAUD E., RAYNARD P., RAYNAUD B., REGNIER C., REGNIER M.C., REMISE J.P., REUILLARD F., RICROS C., RIGAUD A., RIGAUD P., RIGAUX P., RIOLS R., ROCHE F., ROLLANT C., ROQUES E., ROQUES T., ROUQUET C., ROUQUET F., SANNIER D., SCHILLING R., SCHMITZ M.N., SEGUIN C., SENEGAS C., SOISSONS A., SPRUMONT A., TAILLAND L., TALHOET S., TALON C., TAUPIN F., TERS R., TESSIER O., THERON M. et Mme, TILLO S., TOMMASINO J., TORREILLES G., TOURMAZET P., TOURNADRE A., TOURNADRE P., TOURRET P., VEDRENNE C., VENTROUX J., VERICEL E., VERNE H., VIALLOUX F., VIRICEL G., WALKER Mme, WIDIEZ G., ZAO M.

Cartes cantaliennes de répartition communale des différentes espèces

Ces cartes ont été réalisées grâce à l'ensemble des données qui nous sont parvenues à la fin 2015.
Si nous comparons ces cartes aux premières réalisées par l'Observatoire, nous constatons une évolution importante de la connaissance. Cela reflète le travail important de l'Observatoire concernant la collecte de données, la mobilisation du plus grand nombre à transmettre les observations et les partenariats efficaces mis en place.
Bien qu'elles permettent d'avoir une vision globale assez représentative de la répartition des différentes espèces, ces cartes ne sont pas encore le reflet exact de la répartition des espèces dans le département. En effet, il reste des secteurs vides de données ou qui manquent d'informations pour certaines espèces. Elles permettent donc d'orienter les futures recherches afin d'optimiser l'efficacité des prospections.

Chaque carte est accompagnée d'un bref commentaire permettant d'éclairer les résultats.

Amphibiens du Cantal :

Salamandre tachetée
Triton palmé
Triton crêté
Triton marbré
Crapaud accoucheur
Sonneur à ventre jaune
Crapaud commun/épineux[1]
Crapaud calamite
Rainette arboricole
Grenouille agile
Grenouille rousse
Grenouilles "vertes"

Trois espèces présentes en Auvergne sont, pour le moment, non observées dans le Cantal. Il s'agit du Triton alpestre, du Triton ponctué et du Pélodyte ponctué. Les deux premières sont très probablement absentes du département. Le Pélodyte ponctué a été cité dans le Cantal dans plusieurs publication mais nos recherches spécifiques n'ont pour le moment pas permis de le trouver.
Il existe une possibilité de présence de Rainette méridionale dans l'extrême sud du département dans le secteur de Maurs. Nos recherches dans le secteur n'ont pour le moment toujours rien donné.

Ces cartes ont pu être établies notamment grâce au partenariat avec : la LPO Auvergne concernant l'utilisation et l'animation de Faune Auvergne, la SHNAO, le CEN Auvergne, le SMBRC.

[1] En 2013, des travaux publiés proposent de faire des deux sous-espèces de Crapaud commun (*B. bufo bufo* et *B. bufo spinosus*), deux espèces à part entière : *Bufo bufo* et *Bufo spinosus*. Toutefois, quelques questions subsistent encore à ce jour et notamment sur les critères morphologiques permettant de les distinguer. C'est pourquoi nous avons choisi de représenter une seule carte pour le taxon *Bufo gr. bufo/spinosus*.

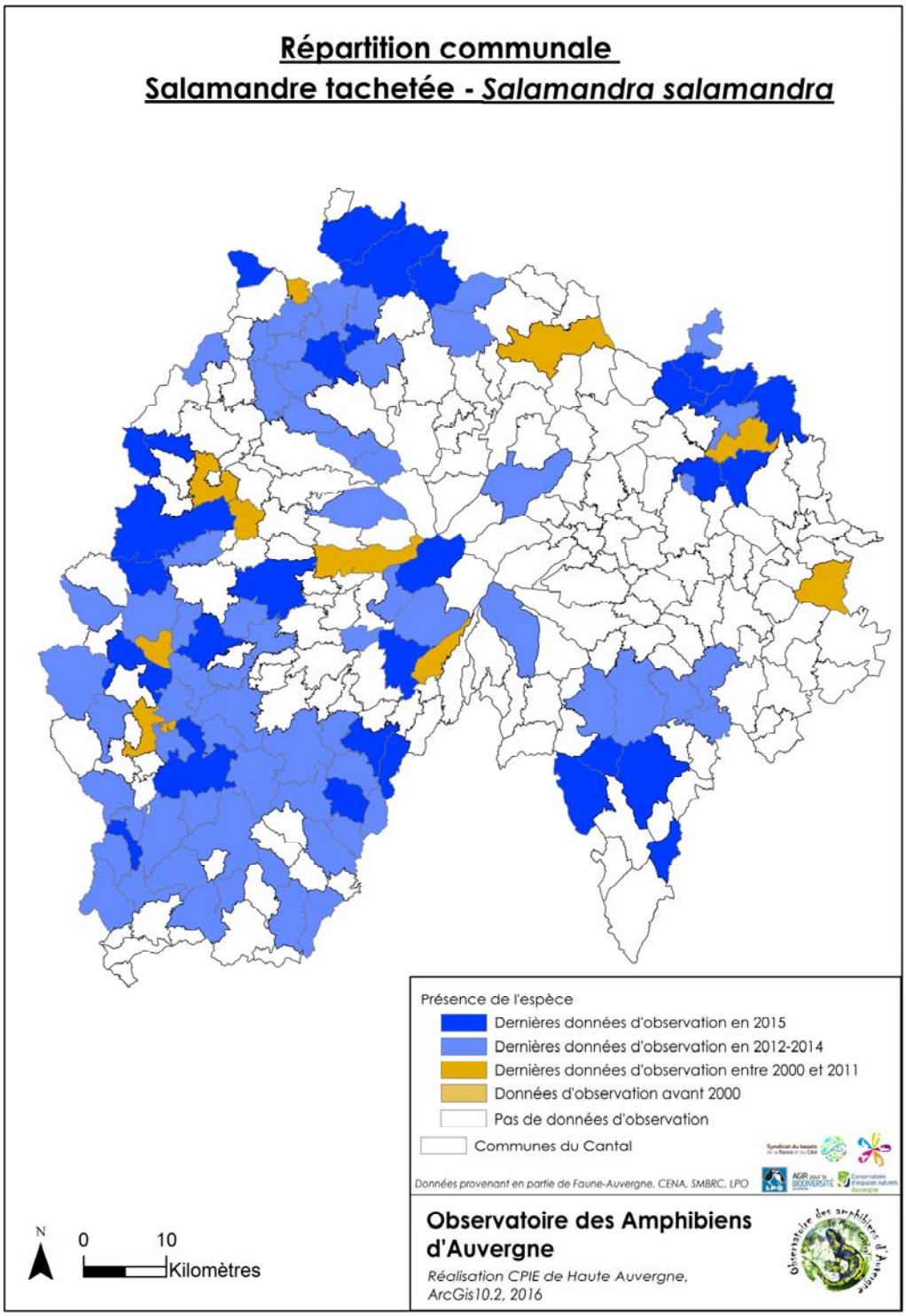

La Salamandre tachetée est une espèce relativement fréquente dans le Cantal.

En 2015, la connaissance de sa répartition a progressé mais cette carte ne doit pas encore refléter sa répartition réelle. En effet, elle doit être présente dans de nombreux autres secteurs du département et donc avoir une répartition plus homogène.

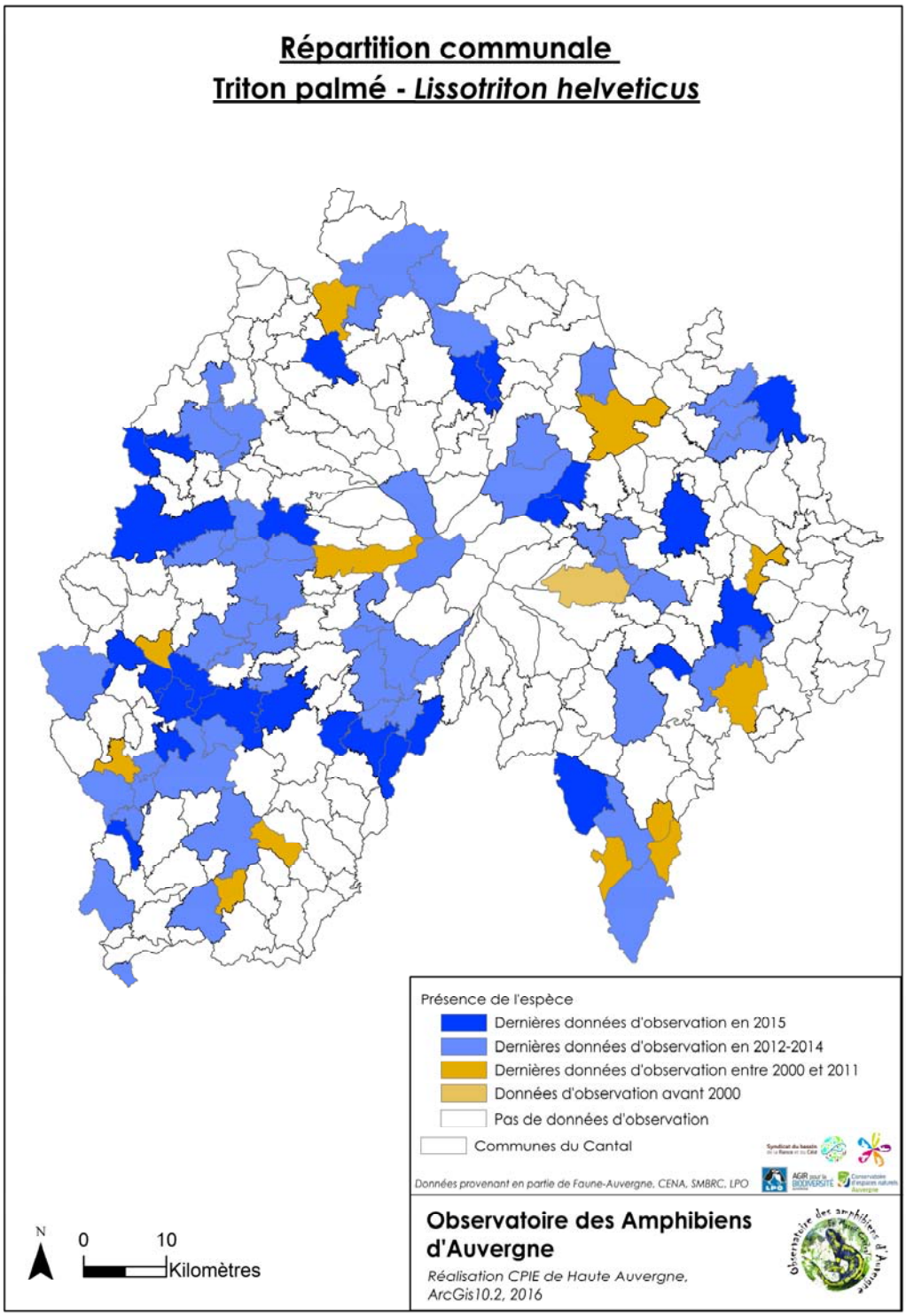

Le Triton palmé se trouve dans tout le département et à des altitudes variées. C'est d'ailleurs l'espèce de Triton la plus fréquente dans le Cantal.

Bien que la connaissance de sa répartition se soit améliorée en 2015, la carte illustre un manque d'information dans de nombreuses communes probablement en raison de sa discrétion.

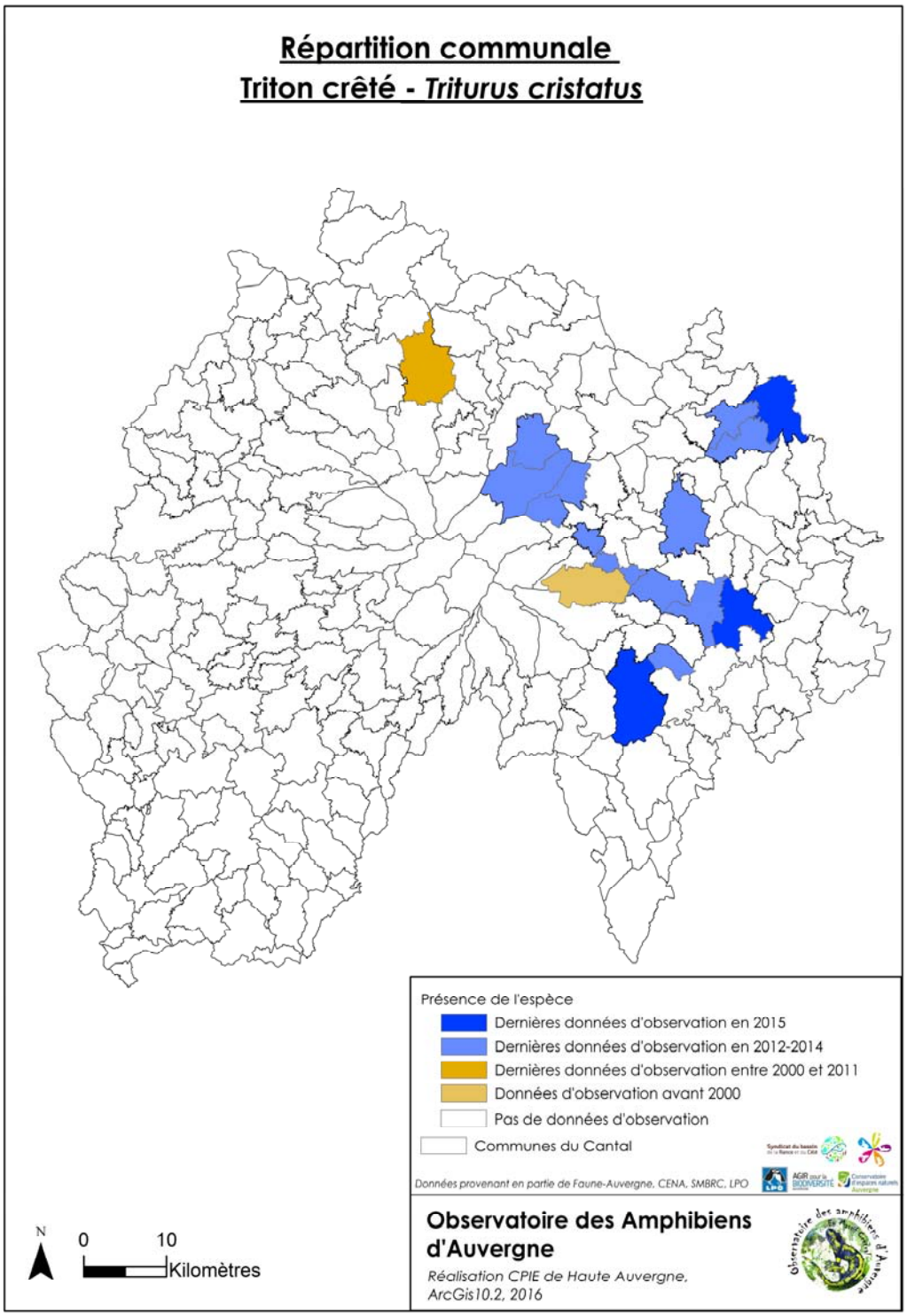

Le Triton crêté se rencontre dans le nord et l'est du Cantal jusqu'à un peu plus de 1200 m d'altitude. Difficile à rechercher, la connaissance de sa répartition a très peu progressée en 2015 et peut encore être affinée.

A ce jour aucune zone de cohabitation avec le Triton marbré n'est connue dans le département, excluant ainsi la présence de leur hybride naturel appelé Triton de Blasius.

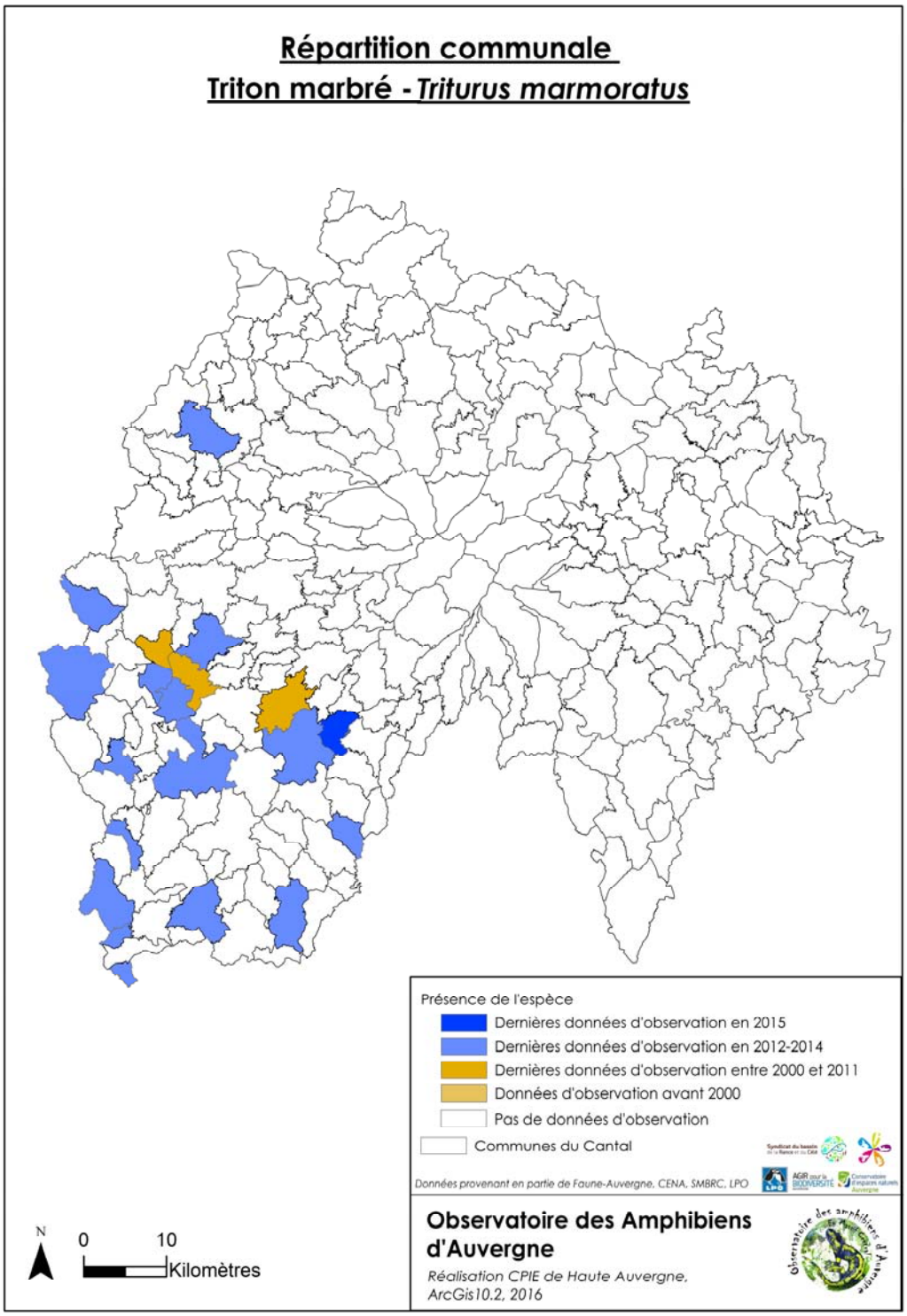

Le Triton marbré a une répartition qui semble lacunaire pour les mêmes raisons que les autres Tritons. Il est possiblement présent dans toute la zone de piémont ouest et sud-ouest du département.

Des recherches spécifiques sembleraient nécessaires pour combler les lacunes.

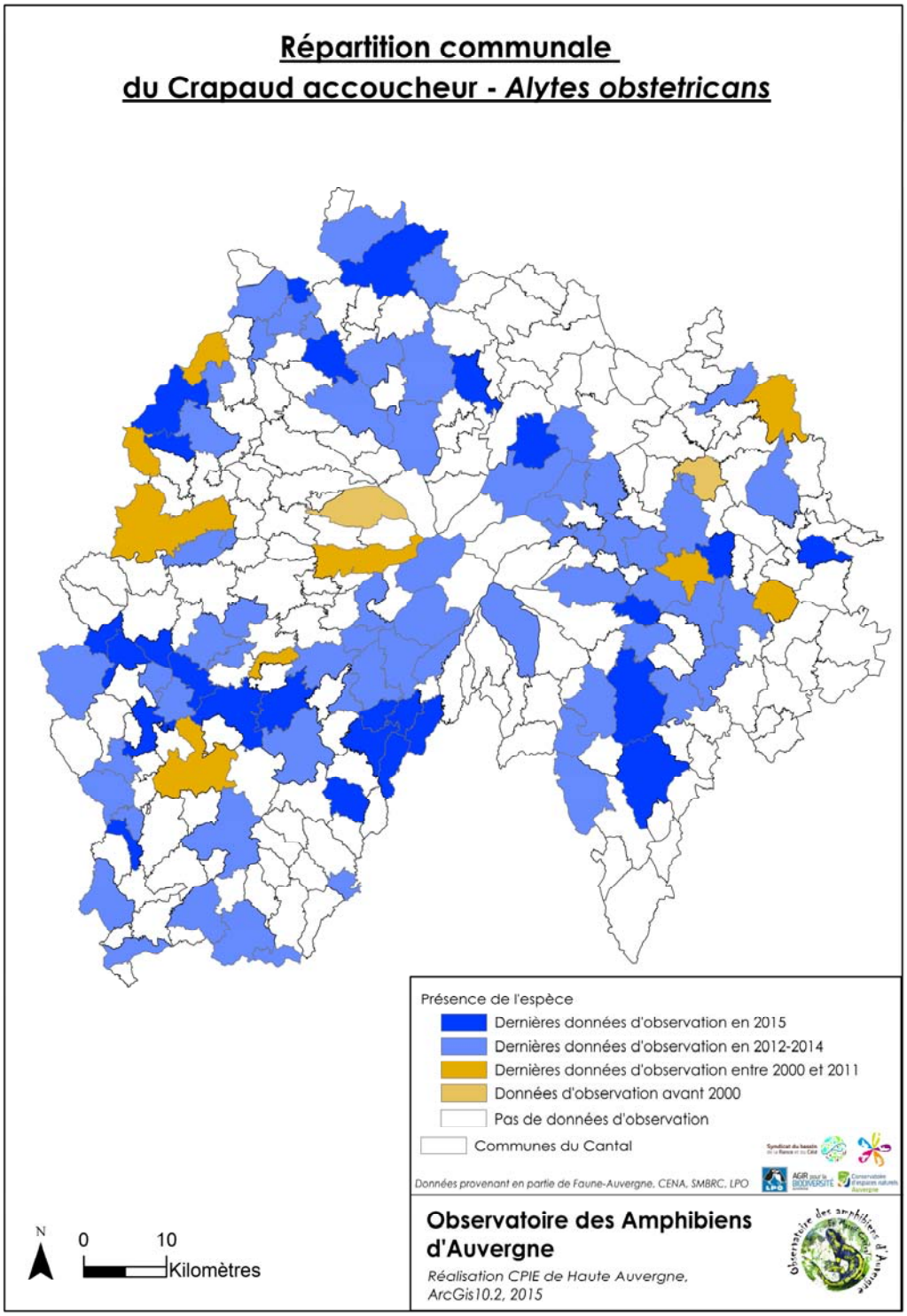

Année après année, la répartition du Crapaud accoucheur est de mieux en mieux connue. Toutefois, la carte montre beaucoup de zones « vides » alors que cette espèce doit être présente dans tout le département ou presque. Il nous reste donc du travail !

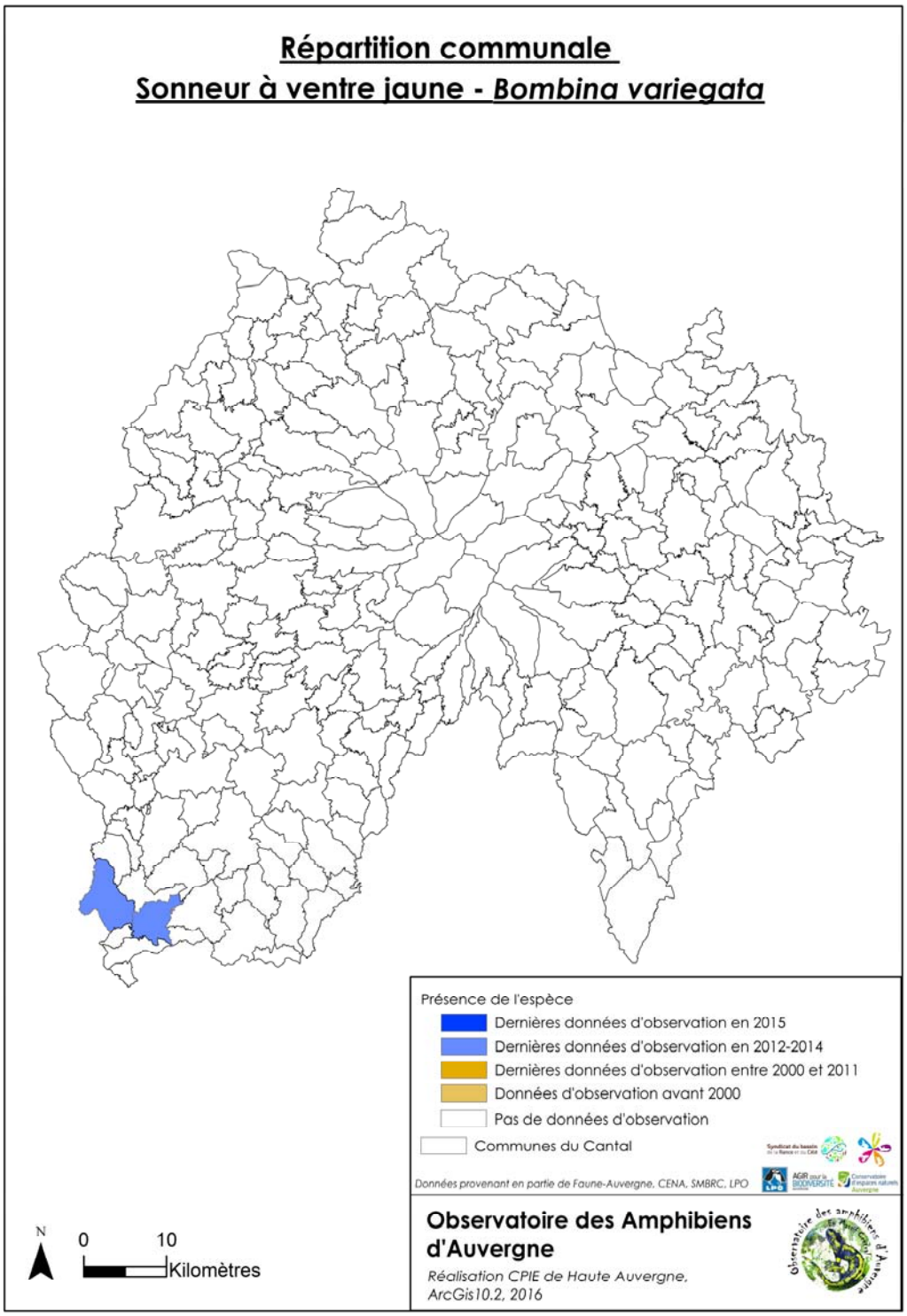

Le Sonneur à ventre jaune est une espèce très rare dans le département ; elle n'est connue avec certitude que de deux sites de l'extrême sud-ouest. Une donnée dans les gorges de la Truyère a été confirmée en 2015. Ce site est très singulièr par rapport à la répartition connue actuellement.

Espèce à enjeu très fort dans le Cantal, une étude ciblée semble nécessaire afin de mieux cerner sa répartition et de permettre son maintien.

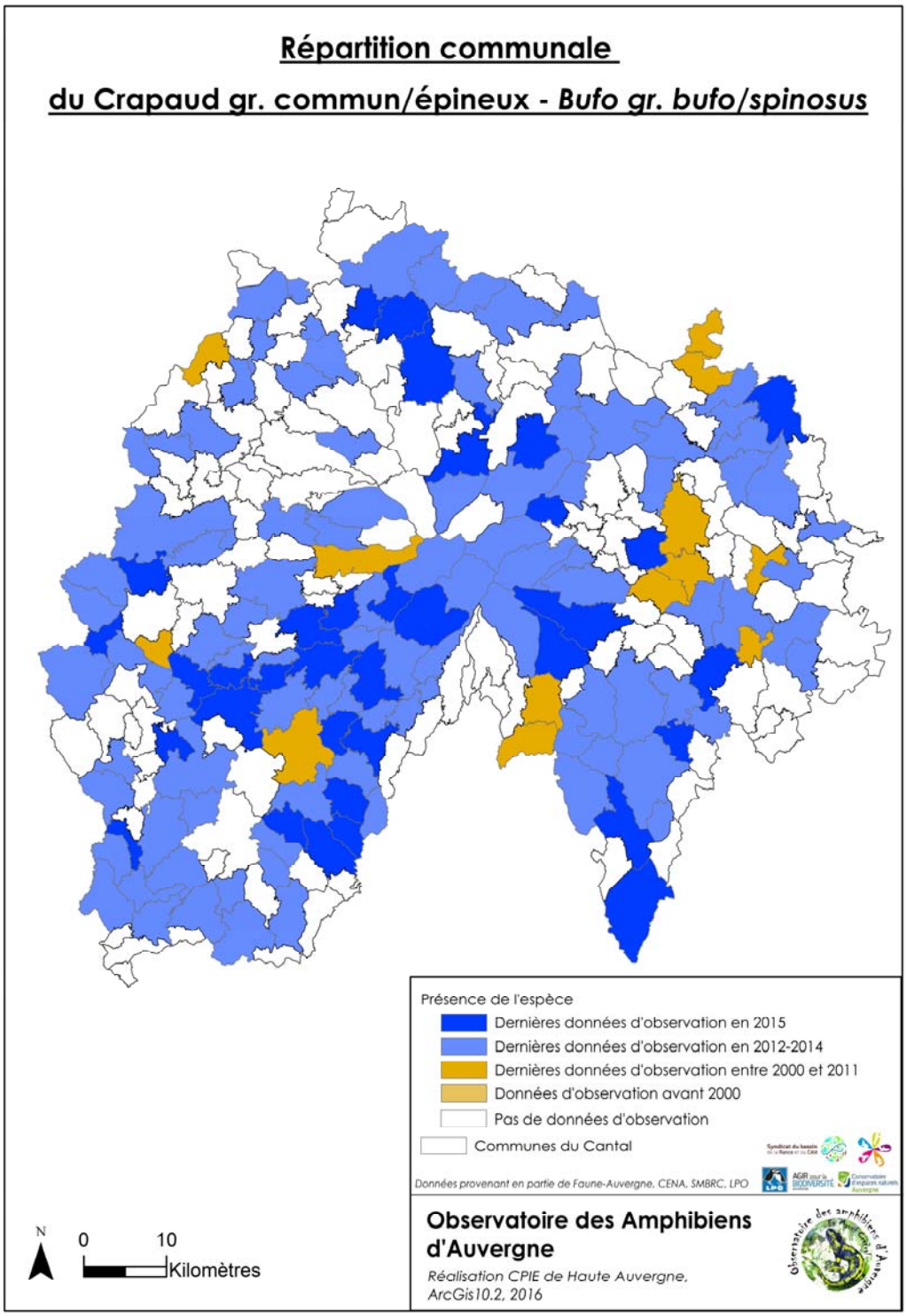

Le Crapaud commun/épineux (*cf.* p. 32) est fréquent et largement réparti dans le Cantal.

La connaissance de sa répartition s'est améliorée mais la carte montre toujours des secteurs sans données relativement grands illustrant des lacunes de prospection et non une réelle absence.

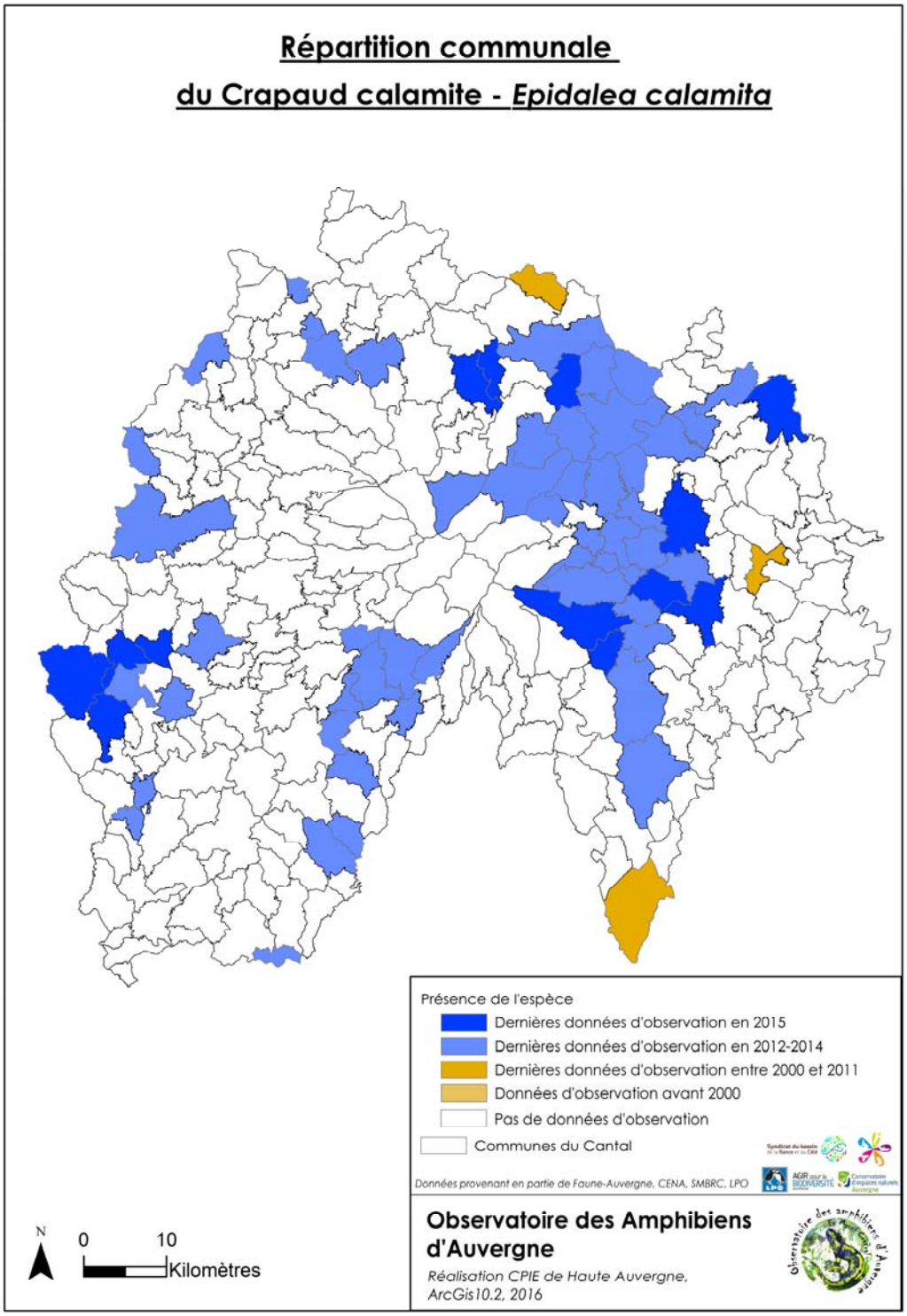

Espèce discrète malgré son chant puissant, le Crapaud calamite est bien plus présent que ce que l'on pensait il ya encore 6 ans. Les données se multiplient notamment du dans la moitié ouest du Cantal, zone où il était considéré comme très rare. Il est donc fort probable que la connaissance de sa répartition évolue encore et qu'il soit découvert encore dans plusieurs communes.

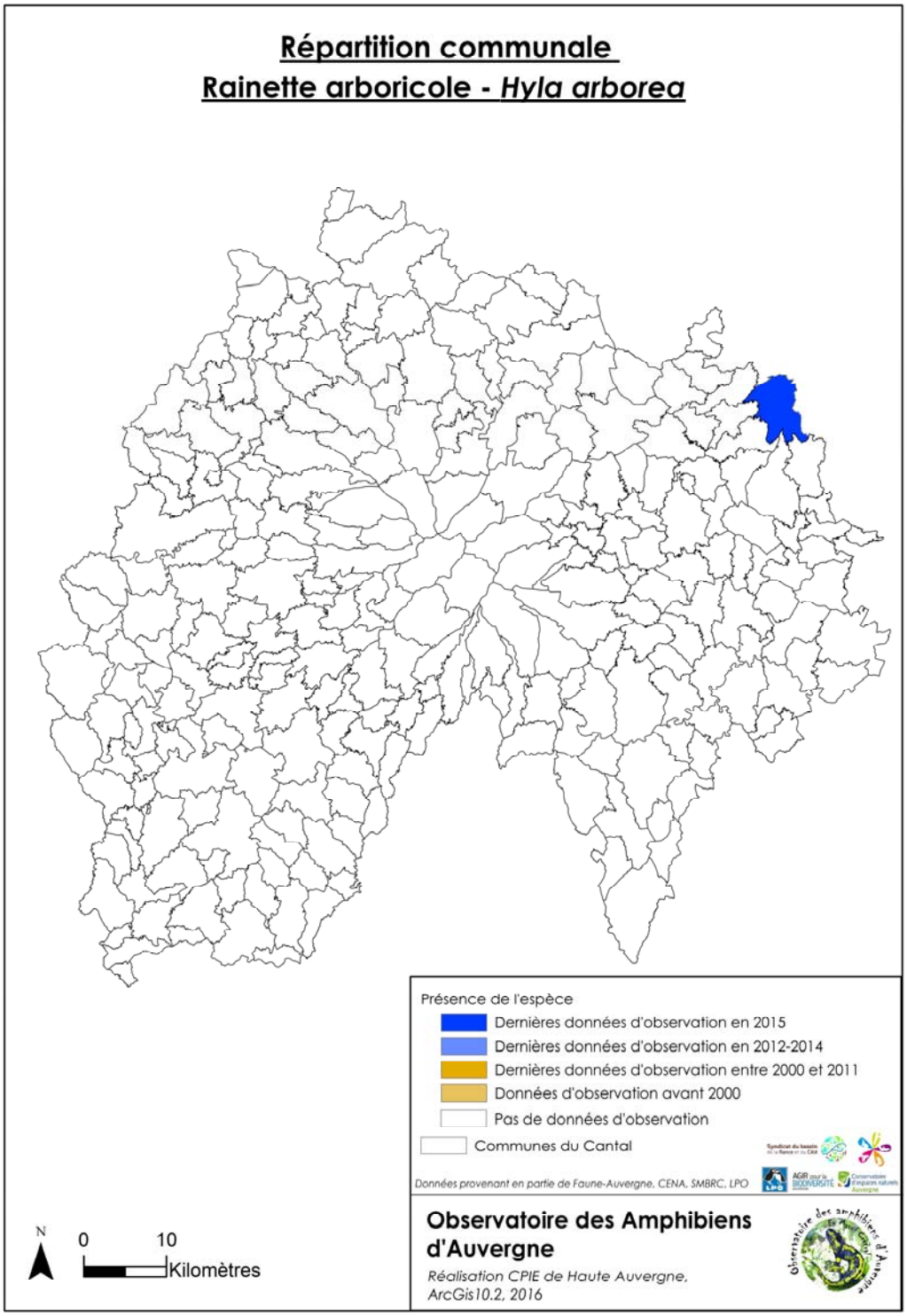

En 2015, aucun nouveau site à Rainette n'a été découvert. Elle reste donc l'espèce la plus rare du département. Les enjeux de conservation de cette espèce sont donc importants. Le secteur où elle est présente fait l'objet d'un suivi PopAmphibien.

Les informations du Bassin de Maurs n'ont toujours pas pu être confirmées à ce jour...

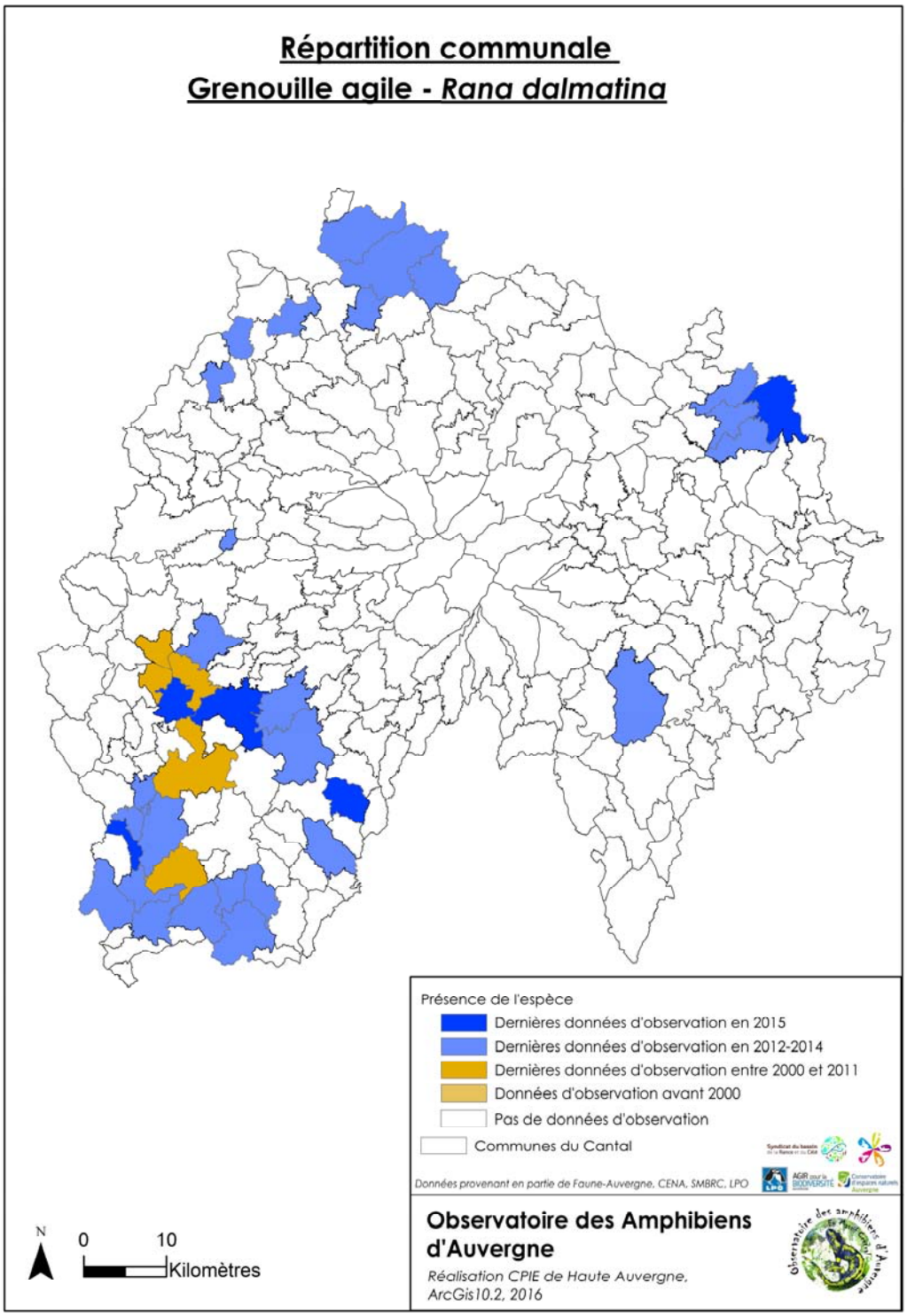

Peu d'évolution dans la connaissance de la répartition de la Grenouille agile dans le Cantal en 2015.

Nous la trouvons en dessous de 1000 m d'altitude. La carte montre de nombreuses zones sans données où elle est probablement présente. Sa ressemblance avec la Grenouille rousse contribue surement à la difficulté de récolte de données pour cette espèce.

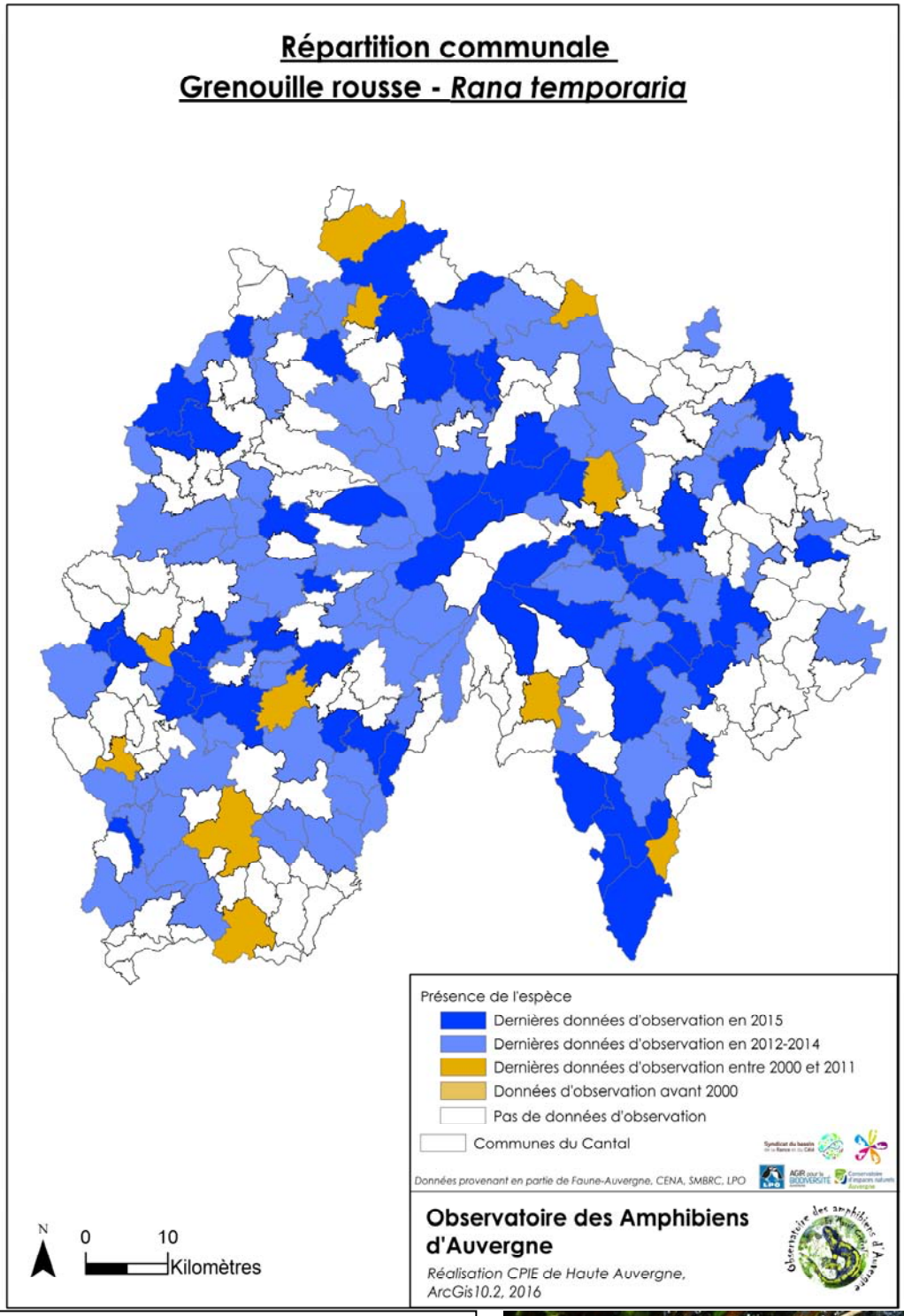

La Grenouille rousse est répartie dans l'ensemble du Cantal. La connaissance de sa répartition a progressé en 2015, les lacunes se comblant petit à petit.

Espèce la plus fréquente du département, elle souffre tout de même de la destruction de ses habitats de reproduction et dans certains secteurs du braconnage, parfois important. Le trafic routier peut aussi engendrer une forte mortalité localement.

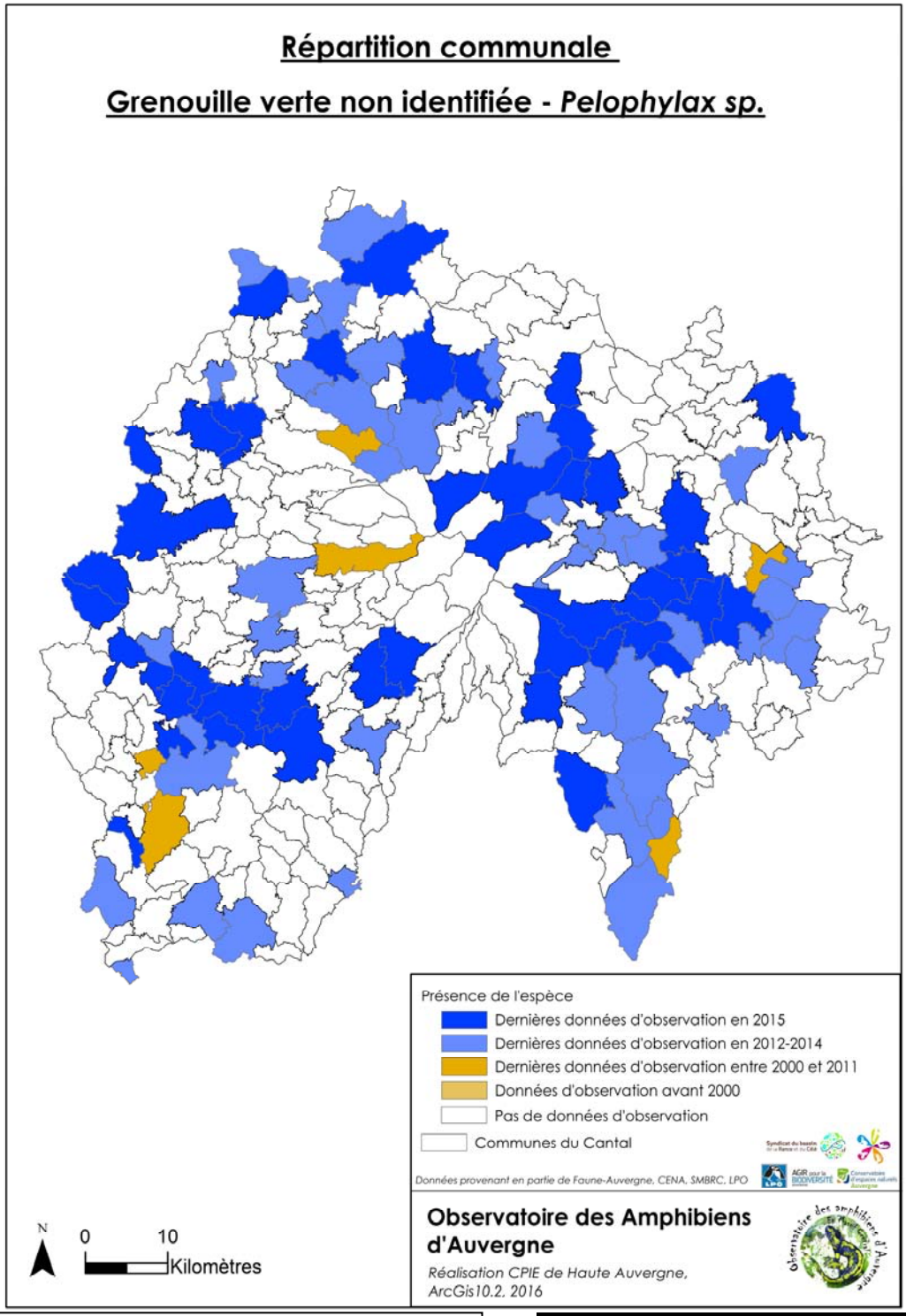

En raison de la difficulté de différenciation des espèces de Grenouilles "vertes", nous avons choisi de représenter la répartition des Grenouilles "vertes" au sens large. Bien que facilement reconnaissables, de nombreux secteurs sont « vides » de données illustrant probablement un manque de prospections car ce taxon est probablement présent un peu partout.